

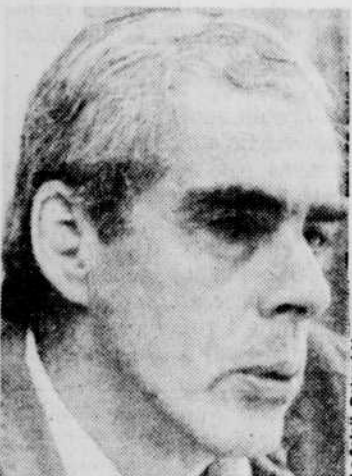
## VERS UNE VICTOIRE LIBÉRALE

◆ A 18 jours du vote, le résultat de l'élection est scellé de façon irréversible en faveur du Parti libéral de Robert Bourassa, à moins que ne survienne un coup de théâtre.

**DANS LES COULISSES**  
par  
**J-Jacques SAMSON**



"S'il ne se passe rien de très impressionnant, oui, on peut dire que l'issue est scellée", commentait hier le professeur Vincent Lemieux de l'université Laval. "Il est relativement rare que les opinions changent beaucoup dans les deux ou trois dernières semaines d'une campagne électorale". Il se produit comme une stabilisation dans les intentions de vote une vingtaine de jours avant le scrutin, explique le respecté politologue de Laval, dont l'expertise des sondages en fait une autorité au Québec, comme son collègue Maurice Pinard, de l'université McGill.



Vincent LEMIEUX

Le PLQ devrait occuper de 70 à 75 des 122 banquettes de l'Assemblée nationale, avance toujours M. Lemieux.

Il croit que l'écart entre libéraux et péquistes sera même passablement supérieur aux six ou huit points qu'indiquent actuellement les sondages. Ceux qui se disent encore indécis peuvent être décrits de façon assez précise: il s'agit en majorité de personnes de 55 et plus, un bon nombre sont des communautés ethniques, ou des gens moins scolarisés. Ces clientèles vont dans de très fortes proportions au Parti libéral.

Un membre de l'équipe de collaborateurs de M. Lemieux à l'université Laval a réparti les indécis des cinq derniers sondages, en en attribuant deux sur trois au Parti libéral, ce qui est plus conforme à la réalité des dernières élections et il prévoit que l'avantage réel du Parti libéral, le 2 décembre, sera d'environ 12 pour 100.

Appliqué à la carte électorale, un écart de 8 ou de 12 pour 100 ne signifie pas une variation importante du nombre de sièges pour les libéraux à l'Assemblée nationale, dit toutefois M. Lemieux. Un fossé de 15 points provoquerait un balayage de l'importance des victoires libérales de 70 et 73, mais ce qui est très peu probable.

M. Lemieux soulignait d'ailleurs avec à propos que le Parti québécois ne fait jamais état depuis quelques semaines de ses sondages internes, réputés être toujours d'une impressionnante exactitude.

Lire A-2, VICTOIRE

## MÉTÉO



Au menu: soleil et nuages en alternance. Venteux. Max. moins 1. Demain: ensoleillé.

Détails, page C-6

## SOMMAIRE

Alain Bouchard ..... B-1  
Annonces classées ..... C-6 à C-10  
Bridge ..... C-9  
Crayons de Soleil ..... B-12  
Décès ..... C-11  
Economie ..... B-7  
Feuilleton ..... C-4  
Horoscope ..... C-9  
Le monde ... B-6, B-10, B-11  
Mot mystère ..... C-8  
Mots croisés ..... C-8  
Où aller à Québec ..... C-4  
Patron ..... C-9  
Télévision ..... C-2

## LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE

# HYUNDAI À BROMONT

◆ MONTREAL (PC) — C'est à Bromont que la compagnie sud-coréenne Hyundai construira, au coût de \$200 millions, son usine d'assemblage de voitures, donnant ainsi du travail à 1,200 personnes. L'annonce officielle en sera faite ce matin par le premier ministre Pierre Marc Johnson, conjointement avec des re-

présentants de la compagnie et du gouvernement fédéral.

par **Miville TREMBLAY**

Québec offrirait à Hyundai un prêt sans intérêt de \$100 millions pendant cinq ans et lui donnerait le terrain dont elle aura besoin. Un haut fonctionnaire du gou-

vernement du Québec, qui a requis l'anonymat, a déclaré à la Presse Canadienne qu'une entente avait été signée lundi dernier entre la compagnie et le gouvernement.

Une délégation de cinq ou six Coréens travaillant pour Hyundai est descendue hier au Grand Hôtel de Montréal, l'endroit même

où le premier ministre Johnson doit faire son annonce importante.

Participant à un colloque marquant le dixième anniversaire de la signature de la convention de la Baie James, M. Pierre Marc Johnson s'est refusé à tout commentaire, affirmant qu'il était ici pour discuter de la Baie James.

# LE SOLEIL

VENDREDI 15 NOVEMBRE 1985 56 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ 35¢  
QUÉBEC, 89e année, no 315, Iles de la Madeleine-Rivière-au-Renard-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢

## UNE COLOSSALE COULÉE DE BOUE

# 20,000 MORTS

◆ BOGOTA (AP, Reuter, AFP) — Au moins 20,000 Colombiens auraient péri hier dans la colossale coulée de boue provoquée par la fonte de la calotte de glace d'un volcan en éruption.

Il était environ 21h30, mercredi soir, quand a commencé l'éruption du Nevado del Ruiz, un volcan de 5,400 mètres dans le centre de la Colombie. La chaleur dégagée a fait fondre la glace et la neige éternelle qui recouvraient le Ruiz de 4,800 mètres jusqu'à son sommet et a rendu la terre meuble.

Trois heures plus tard, des coulées de boue atteignant jusqu'à cinq mètres de haut atteignaient quatre villes dont les occupants dormaient. Armero, une ville de 50,000 habitants, située à 50 km du volcan, a été l'endroit le plus touché, étant détruite à 90 pour 100. Quant aux trois autres localités, dont la population totale est de 70,000 personnes, elles ont été moins ravagées.

Un des survivants d'Armero a raconté hier soir, sur les ondes d'un poste de radio colombien, ce

Lire A-2, MORTS



Un océan de boue recouvre la ville d'Armero. Un garçonnet a miraculeusement échappé à la noyade, des sauveteurs l'ayant retiré de sa maison engloutie.



NOS INFORMATIONS EN PAGE A-3

## IL VOULAIT RÉALISER UNE EXPÉRIENCE

# SA CURIOSITÉ LUI FAIT PERDRE SES AVANT-BRAS



Le bâton de dynamite aurait explosé dans la cabine de ce camion abandonné en bordure du bois.

◆ "J'avais beau lui répéter que c'était dangereux, il ne voulait rien entendre. Il voulait savoir ce que ça faisait une voiture qui sautait à la dynamite et il l'a su..."

par **Michel TRUCHON**

En fait, Maurice Chevrier l'a vue d'un peu trop près, l'explosion: il a perdu les deux avant-bras dans l'aventure survenue hier après-midi dans le rang de la Montagne, à Saint-Raymond de Portneuf.

Agé de 27 ans, l'homme demeurant dans ce secteur a été conduit à l'hôpital Saint-Sacrement où il reposait dans un état grave, hier soir. Mais on ne semblait pas craindre pour sa vie.

Lire A-2, CURIOSITÉ

## "SHOW" REMIS À ST-PROSPER

◆ SAINT-PROSPER — Vingt-quatre heures après avoir triomphé au Tonight Show de Johnny Carson, au lendemain d'une performance appréciée par 15 millions de té-

par **André FORGUES**

l'inspecteurs nord-américains, André-Philippe Gagnon devait se produire hier soir devant une salle comble de 282 personnes à l'Auditorium de la polyvalente des Abénakis, à Saint-Prospere de Beauce, mais Dame Nature en a décidé autrement.



André-Philippe Gagnon à son arrivée à Dorval.

Quelques jours avant l'invitation de Johnny Carson, soit le 31 octobre, le contrat était signé pour le spectacle d'hier qui était organisé par trois élèves de la polyvalente. Pour se prémunir contre un éventuel déficit, si la vente des billets avait mal fonctionné, les organisatrices avaient obtenu le parrainage du club Optimiste local.

En communication téléphonique avec André-Philippe Gagnon et son gérant, Pierre Gravel, qui leur parlaient au téléphone installé dans leur

Lire A-2, SHOW

## PETIT-CHAMPLAIN

# UNE RUE QUI ÉCHAPPE AUX AMÉRICAINS

Finalment, ce ne seront pas des Américains qui deviendront propriétaires d'une bonne partie des immeubles de la rue Petit-Champlain, dans le Vieux-Québec. Ils ont été doublés au poteau par les locaux qui avec l'aide du Mouvement Desjardins ont réussi à présenter une proposition financière s'élevant à \$4,065,000.

Page A-3



Le Soleil, Jean Vallières

## SHOW (suite de la première page)

automobile, les trois jeunes filles et leurs conseillers ont pris à 20h30 la décision d'annuler le spectacle et ont convenu d'en présenter plutôt deux, dimanche, à 19h et 21h. La nouvelle a été aussitôt diffusée à la radio locale, évitant ainsi aux détenteurs de billets un déplacement inutile.

"On a tout essayé, c'est très dommage", a expliqué par téléphone au SOLEIL André-Philippe Gagnon qui aurait bien aimé faire sa rentrée comme prévu hier et dont le gérant s'est tenu en communication avec les forces policières en début de soirée, pour s'assurer qu'il n'était vraiment pas possible de se rendre à Saint-Prospère. En trois heures d'automobile, à partir de l'aéroport, ils n'ont pu franchir le pont Champlain, à Montréal.

### Les prochains jours

C'est donc à Shawinigan, demain, que l'imitateur présentera son spectacle de retour au Québec avant de

se rendre à Saint-Prospère dimanche. Suivront quelques jours de "congé" qui seront en fait plutôt consacrés à de nombreuses entrevues avec les membres de la presse québécoise puis, jeudi prochain, le départ pour Paris où il participera à un grand spectacle qui est l'équivalent français du gala de l'ADISQ au Québec.

Nancy Vachon, Lucy Buteau et Claudie Gilbert, quant à elles, se retrouvent donc avec 270 nouveaux billets à vendre pour la représentation de 19h dimanche, une tâche qui est visiblement agréable pour les trois élèves de cinquième secondaire.

Elles avaient choisi d'inviter André-Philippe Gagnon à cause de sa jeunesse et la décision d'entreprendre pareille aventure avait été prise pour réaliser quelque chose de marquant à la polyvalente.

Pour le spectacle qui devait avoir lieu hier, les billets se sont vendus en trois jours à compter de leur mise en vente, au lendemain du gala de l'ADISQ.

## VICTOIRE (suite de la première page)

Le PQ avait l'habitude d'en divulguer au moins des bribes aux journalistes chaque fois que ces sondages lui étaient favorables. Il y voit une autre confirmation que les intentions de vote sont stabilisées.

(Au contraire, ce sont les libéraux qui, maintenant bien outillés pour suivre chaque soubresaut dans les intentions de vote, trouvent intérêt à cimenter leurs appuis en affichant leurs sondages.)

### Les cibles

Le premier ministre Pierre Marc Johnson a concentré beaucoup de ses énergies ces derniers jours auprès des clientèles cibles qu'il doit apprivoiser. M. Johnson a rencontré, par exemple, mardi, au centre multi-ethnique de Montréal, des représentants de différentes communautés devant qui il a fait l'aveu que les nationalistes au Parti québécois se sont repliés sur eux-mêmes. Lui veut bâtir un Québec qui correspondra davantage à la mosaïque culturelle et linguistique de Montréal.

Il marque quelques points aussi chez les anglophones, dit-on; d'autres personnes, plus âgées, sont gagnées par les traits héréditaires qu'elles découvrent dans le fils d'un

### L'état des routes

Le service de renseignements sur l'état des routes, au ministère des Transports du Québec, est ouvert 24 heures par jour, sept jours par semaine, du 15 novembre au 31 mars. Quelle que soit la destination, les renseignements peuvent être obtenus en composant 643-6830 (Québec) ou 368-2389 (Gaspé) ou 722-3702 (Rimouski) ou 862-7244 (Rivière-du-Loup).

premier ministre dont elles gardent un bon souvenir...

M. Johnson manquait de temps entre le départ de M. René Lévesque et l'élection générale et il n'a pu effriter encore le bloc solide des 50 pour 100 de votes libéraux.

A cette étape, chaque tranche de 1 pour 100 est arrachée très péniblement à l'adversaire.

### Les débats

L'ancien ministre péquiste Claude Morin qui avait été mêlé à la préparation du grand débat Johnson (père)Lesage croit par contre que des débats pourraient encore accélérer la remontée du Parti québécois. Je pense depuis le début que ce pourrait être le déclencheur. Mais Pierre Marc est comme son père, dit-il. Très prudent. Il ne voulait pas d'un débat trop tôt durant la campagne. Il préférerait faire du terrain auparavant. Il ne voulait pas d'une empoignade dans laquelle Bourassa lui servirait statistiques sur statistiques pour l'enfoncer, comme il l'a déjà réussi avec Pierre Bourgault.

Il est tard. Il ne restera que 10 jours après le débat, si celui-ci a lieu le 22. Il faudrait que Bourassa soit terriblement mauvais, incroyablement mauvais devrait-on peut-être dire, et Johnson, "superstar" pour que l'imprévisible se produise.

### LA QUOTIDIENNE

(tirage du jeudi)  
14 novembre 1985  
4-8-3  
8-7-2-1  
Informations: 643-8990

## LE SOLEIL

**ABONNEMENTS: 647-3333**  
Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00  
**ANNONCES CLASSÉES: 647-3311**  
Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30  
**RÉDACTION: 647-3394**  
Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30  
**647-3233**  
Lundi au vendredi: à compter de 16h30 et les fins de semaine.  
**RENSEIGNEMENTS: 647-3233**  
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30  
**Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6**



René Labrecque a tenté de dissuader son beau-frère Maurice Chevrier de faire son expérience avec la dynamite, mais celui-ci ne voulait rien entendre. "Il voulait savoir ce que ça faisait et il l'a su..." commente M. Labrecque.

## CURIOSITÉ (suite de la première page)

Son beau-frère, René Labrecque, l'accompagnait quand il a voulu faire sauter une vieille carcasse de voiture, à moins d'un kilomètre de sa maison.

Selon M. Labrecque, Maurice Chevrier est un gars curieux. Peu avant 14h, il est arrivé à la maison de son beau-frère avec un bâton de dynamite, un cadran, des fils et du ruban gommé, déposant le tout sur la table de la cuisine.

"Il m'a dit: "Ça marche, mon affaire!" mais je lui ai répondu de sortir ça de la maison, que c'était dangereux. Je ne sais pas si c'est dans un film qu'il a pris l'idée de faire sauter une voiture et de jouer à James Bond..."

Marié, père de deux enfants, cuisinier de son métier, Maurice Chevrier a pris la dynamite on ne sait encore où. Son seul but, apparemment, était de réaliser une expérience. "Juste une petite expérience personnelle qui a mal tourné," disent les artificiers de la Sécurité du Québec appelés sur les lieux. Les deux beaux-frères se dirigent donc vers une clairière dans les

bois, au sud de la maison de M. Labrecque, dans le véhicule tout terrain de celui-ci. Le dynamiteur en herbe s'approche alors d'une carcasse de camionnette pour y déposer son engin.

"Moi, je me suis éloigné, car j'avais peur de ça. Rendu à 25 pieds environ, j'ai entendu un boum et j'ai reçu des débris dans le dos. En me retournant, j'ai vu Maurice étendu, il n'avait plus de bras..." raconte M. Labrecque.

La victime, toutefois, avait toute sa connaissance. Son beau-frère l'a aidé à se relever puis l'a conduit jusqu'au quatre par quatre, à environ 100 mètres de là. Il saignait abondamment.

"Mais ça n'avait pas l'air de lui faire mal. A un moment donné, le sang a arrêté de couler et on s'est rendus jusqu'à la maison. Je l'ai couché sur un lit et j'ai appelé la police..."

René Labrecque répète qu'il avait toujours été contre cette expérience: "Mais je n'étais toujours pas pour lui casser les bras pour l'en empêcher... de toute façon, il n'en avait plus de bras!"

## MORTS (suite de la première page)

qui s'était passé. "Nous avons entendu des bruits terrifiants. Puis, il y a eu une très forte bourrasque. Nous avons vu du feu qui tombait du ciel. C'était horrible, si horrible! Ma femme a été tuée. Ma mère a été tuée. Ma petite fille, qui aurait eu quatre ans demain, a été tuée" a déclaré Edelberto Nieto.

Marina Franco de Huez a apporté le témoignage suivant: "La pluie descendait à augmenté et tout le monde s'est mis à crier de peur. J'ai réveillé ma fille et nous avons réussi à nous réfugier sur les hauteurs, au cimetière. Les torrents de boue faisaient un bruit énorme en avançant. Ils ont tout emporté: maison, bestiaux, arbres et grosses roches. L'église, l'école, le théâtre ont été ensevelis. Tout a été enseveli".

### Armero n'existe plus

"Armero n'existe plus", a confirmé un secouriste M. Fernando Duque à son arrivée sur le principal lieu du désastre.

Là où se dressait il y a quelques heures une ville de milliers de maisons d'un étage, où le seul édifice élevé était la cathédrale, il n'y avait plus qu'une immense plaine de boue d'où surgissent quelques arbres qui avaient résisté à la vague de boue haute de cinq mètres.

La coulée de boue, pour atteindre Armero et les trois autres villes dévastées, a suivi le cours de la rivière Langunilla. La ville de Libano, avec ses 70,000 habitants, a été épargnée même si elle ne se trouve qu'à 10 km du volcan parce qu'elle est construite sur des hauteurs qui dominent la Langunilla.

### Eruptions prévues

Un expert, M. Darrell Hrd, directeur adjoint du Bureau de surveillance géologique des Etats-Unis, a prédit hier que le Nevado del Ruiz allait probablement se manifester à

nouveau dans les prochains jours ou les prochaines heures.

M. Herd, qui s'est rendu récemment en Colombie pour étudier le volcan, a rappelé hier qu'une telle série d'éruptions s'était produite en mai 1980 au volcan St. Helen, dans l'Etat de Washington. M. Herd a ajouté qu'il était sûr que les Colombiens "sont conscients du risque de nouvelles éruptions".

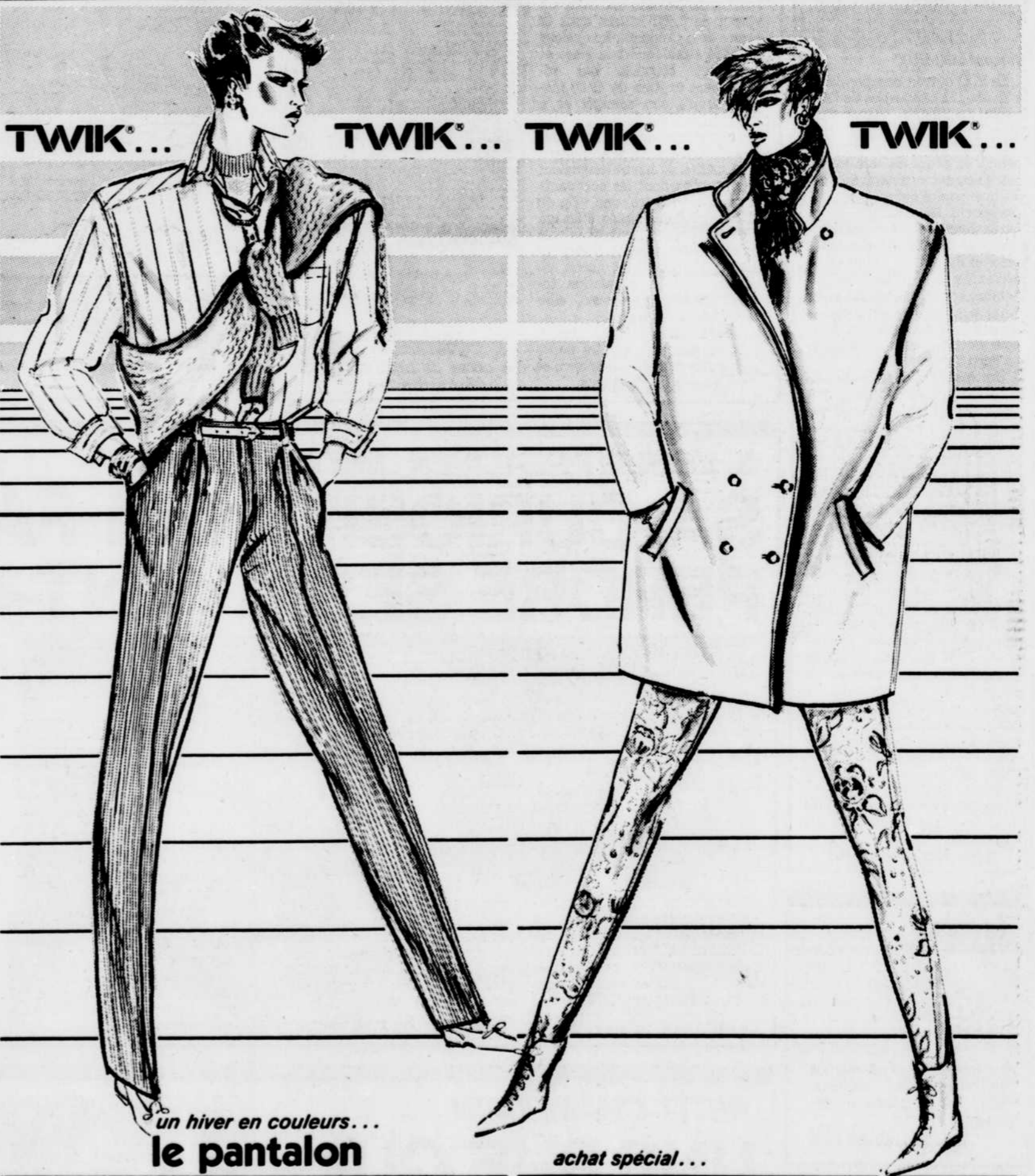
La télévision colombienne a diffusé, hier soir, les premières images du drame. La population du pays a été plongée dans la stupeur en voyant des secouristes ensevelis jusqu'à la ceinture tentant d'extraire des cadavres de tonnes de terre, de boue, de pierres et d'arbres brisés.

Au milieu de l'après-midi, hier, le Bureau du coordinateur des Nations unies pour les secours en cas de catastrophe a annoncé que 4,000 cadavres avaient déjà été découverts dans la seule ville d'Armero. D'autre part, un porte-parole de la Défense civile colombienne, le major Hugo Ardila, a déclaré à Bogota qu'environ 10,000 habitants de la ville avaient jusqu'ici été retrouvés sains et saufs.

Le président de la Colombie, M. Belisario Betancourt, a survolé la région dévastée en hélicoptère et a ensuite déclaré sur les ondes de la radio nationale "que la situation était très grave".

"Je lance un appel à la solidarité de tous les Colombiens. Nous ne connaissons pas encore l'étendue complète de la tragédie."

Réuni en séance d'urgence, le cabinet colombien a dépêché des unités des forces armées pour prêter main-forte à la défense civile et aux volontaires de la Croix-Rouge.



un hiver en couleurs...

le pantalon

achat spécial...

en velours côtelé pastel

le manteau court 79.<sup>95</sup>

nouveaux coloris pour l'hiver 86... dans la gamme des pastels, mais avec une pigmentation plus forte, voici les pastels d'hiver: royal, vert émeraude, rose, turquoise, mais, corail, plus soutenus, faisant un doux contraste sur un fond de neige. Ils sont interprétés pour twik dans un pantalon en velours côtelé avec plis à la taille, poches biais et pochettes à l'arrière. 5 à 13. 45.00

molleton de laine, forme droite, double boutonnage, poches biais... le favori de twik cet hiver. avec ses couleurs vives de vert, jaune, fuchsia, rouge, violet, blanc ou marine, elle peut l'égayer à sa guise sur un pantalon-fuseau à fleurs ou une jupe longue en tweed. 5 à 11. rég. 105.00

la maison



**simons**

TROIS MAGASINS

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VILLE DE QUÉBEC



le gant long en laine

chauds... chauds... les gants longs... pure laine, couleurs vives, on les contraste ou on les harmonise à la couleur du manteau. rose éclatant, noir, naturel, vert, saphir, rouge, gris, jaune. taille unique. 10.00

**Selon un géologue américain**

**La catastrophe de Colombie était prévisible**

D'après AP, AFP

◆ La catastrophe du volcan Nevado del Ruiz était prévisible.

A Reston, en Virginie, le Dr Darrell Herd, directeur adjoint du Bureau de géologie des États-Unis, a déclaré que le volcan avait commencé à cracher de la vapeur et de la cendre, le 11 septembre dernier, et qu'il était demeuré presque continuellement en activité depuis cette date.

A Paris, le ministre colombien des Affaires étrangères, a reconnu, hier, que la tragédie était dans une certaine mesure prévisible. "On avait pris quelques précautions mais il n'était pas possible de transférer toute la population," a affirmé M. Ocampo. Le ministre a admis que le volcan avait donné des signes de réactivation au cours des cinq derniers mois et a même précisé que "beaucoup de commissions" s'étaient rendues récemment dans la région.

De son côté, le Dr Herd a précisé que le volcan était redevenu actif, le 22 décembre dernier, après une série de violents tremblements de terre. Depuis cette date, environ 35 secousses en moyenne ont été enregistrées à tous les mois.

Plans d'évacuation

Par ailleurs, le Corps suisse d'aide en catastrophe (CSACC) a indiqué, hier soir, qu'un chercheur de l'École polytechnique fédérale de Zurich avait participé, en août et en septembre, à l'élaboration de plans d'évacuation de la région du volcan.

Au mois de septembre, à la suite d'une première éruption, ce chercheur, M. Bruno Martinelli, avait commencé l'élaboration des plans en collaboration avec les autorités locales qui avaient été prévenues de ce qui pourrait se passer, a précisé un porte-parole du CSACC.

A Santiago, au Chili, où il participe à une conférence, M. Antonio Rivera, membre de la Commission colombienne sur les risques volcaniques, a indiqué que la menace que représentait le volcan avait été étudiée, il y a un mois, lors du sixième congrès latino-américain de géologie, à Bogota.

"Nous savions que cela pouvait arriver. Nous avions détecté qu'il s'agissait d'une zone critique", a admis M. Rivera.

Fumée à 26,000 pieds

Mercredi soir, le volcan émettait une fumée si dense et importante qu'un avion des lignes Avianca n'a

pu se poser à l'aéroport de Bogota.

"Nous volions à 26,000 pieds d'altitude quand la fumée nous a atteints", a raconté le pilote de l'a-

vion, Fernando Cervera. "La cabine des passagers a été envahie par cette fumée et j'ai dû demander à tout le monde d'utiliser les masques à oxygène. En survolant le

volcan, j'ai vu des flammes énormes."

L'appareil d'Avianca s'est finalement posé à Cali, à 25 minutes de vol de Bogota.

**La ville d'Armero est disparue**

◆ BOGOTA (AFP, AP) — Les pilotes d'avions et d'hélicoptères qui ont survolé la région dévastée par l'éruption du volcan Nevado del Ruiz ont rapporté, hier, avoir vu des scènes "d'apocalypse".

De la ville d'Armero, on ne voit, ont-ils dit sur les ondes de la radio colombienne, qu'une vaste étendue recouverte de milliers de tonnes de terre et de cendre.

Fernando Rivera, un pilote d'avion dont l'appareil conçu pour l'épandage d'insecticides peut voler à basse vitesse, a dit qu'il avait aperçu des survivants accrochés à des branches d'arbres. "J'en ai vu d'autres sur des toits qui n'avaient pas été recouverts par la boue et même certains dans un cimetière où ils étaient protégés par le mur de ciment qui l'entoure".

Autour de la ville d'Armero, "rien de boue, mais il y a des centaines de troncs et de rochers", a ajouté Rivera.

Des "masses grises"

Quant aux secouristes qui ont pu parvenir sur la zone du désastre, leur travail n'a rien de plaisant.

"Certains des cadavres avaient été dans la boue durant six heures quand nous les avons déterrés. Nous n'avons pas été capables de déterminer si c'étaient des hommes ou des femmes. Ils étaient devenus des masses grises", a raconté l'un des chercheurs.

Paul Ramirez, un reporter qui a été l'un des premiers personnes à atteindre la ville dévastée, a raconté que certains habitants avaient pu être sauvés avec l'aide de cordes et de chevaux.

Un travail dangereux

Les secouristes travaillent dans des conditions particulièrement dangereuses, une nouvelle coulée de boue provenant du volcan pouvait survenir à n'importe quel moment.

C'est d'ailleurs ce qui s'est pro-

duit, hier, à Armero, à la mi-journée. Cette nouvelle coulée n'a pas fait de victimes dans la mesure où les secouristes et la centaine de journalistes arrivés sur les lieux de la catastrophe ont réussi à se replier en temps sur une localité distante de 7 km de l'endroit où travaillent les équipes de secours.

**Un précédent récent**

◆ Le volcan Nevado del Ruiz a un précédent récent. En 1963, le Vullarica, au Chili, entra en travail et précipita le dégel de grandes quantités de neige et de glace, formant ainsi des coulées de boue qui dévalèrent en cascade de la montagne en causant de nombreux dommages.

Il y a cinquante-neuf volcans actifs sur le continent de l'Amérique du Sud. Si on y ajoute les volcans allumés, qui présentent de forte probabilités de future éruption, on arrive à un chiffre total de plusieurs centaines. Quand un volcan se trouve au repos, on dit qu'il est assoupi.



Un survivant du désastre d'Armero, en Colombie, évacué de la zone sinistrée à l'aide d'un hélicoptère, est transporté en lieu sûr par des secouristes qui lui prodigueront les premiers soins.



L'éruption du volcan andin Nevado del Ruiz, en Colombie, a provoqué une gigantesque coulée de boue sous laquelle a disparu la ville d'Armero. Un relevé officiel fait état d'au moins 20,000 morts.



Quelques-uns des partenaires impliqués dans l'achat des immeubles du Petit-Champlain. Dans l'ordre habituel, M. Claude Carboneau de la Société de développement coopératif, le président de la Coopérative des artisans et commerçants du Petit-Champlain M. Marc Lampron, et le député péquiste de Taschereau et président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay.

**Desjardins acquiert les immeubles du Petit-Champlain**

◆ En six jours qui auront été une véritable "course contre la montre", de dire le député de Taschereau, M. Richard Guay, les artisans du quartier du Petit-Champlain, le Mouvement Desjardins, la Société de développement coopératif et le député lui-même ont réussi le tour de force de doubler au fil d'arrivée l'acheteur américain qui s'appropriait à acquérir les 23 immeubles, propriété des Placements RDP.

par Marie CAOUILLE

Au cours d'une conférence de presse hier, la plupart des partenaires de cette négociation ont fait part des détails de l'entente intervenue en extrême avec les propriétaires de la majorité des immeubles du quartier du Petit-Champlain, le plus vieux quartier de l'Amérique française.

Les six derniers jours ont été un "chassé-croisé" d'appels téléphoniques, de rencontres entre tous ces partenaires à la transaction, selon le député, qui se solderont par un compte d'intérêts plus élevé que celui de ses neuf dernières années de vie politique!

Au bout du compte, la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins acquerra les immeubles pour le montant de \$4,057,000; soit

la même somme qu'une firme d'Atlanta était prête à débours pour cet achat. Plus un déboursé supplémentaire de \$8,000 pour compenser les frais encourus par cette compagnie pour négocier avec le mandataire des Placements RDP.

L'implication du Mouvement Desjardins n'est cependant qu'une forme de dépannage qu'a obtenue le député en s'adressant au président Raymond Blais lui-même. Techniquement, la Coopérative des artisans ne pouvait se présenter comme acheteur dans le court délai laissé par les Placements RDP, à ce groupe d'acheteurs québécois pour présenter une offre.

Au moment où la transaction sera bâclée, entre Noël et le Jour de l'An, selon toute vraisemblance (au retour de vacances du promoteur Gerry Paris), la coopérative, qui comprend une cinquantaine de membres, pourrait être déjà en mesure de se substituer aux caisses pop comme acheteur. Si ce n'était pas le cas, une deuxième transaction interviendrait par la suite pour la revente des actifs à la Coopérative des artisans du Petit-Champlain.

Le rôle de Desjardins aura été celui du partenaire qui peut "bouger plus vite" que la Société de développement coopératif dont les mises de fonds doivent être approuvées en Conseil des ministres, a

indiqué M. Guay. Quant à la SDC elle-même, bien que sa participation soit acquise, son rôle n'a pas encore été précisé. Elle pourrait garantir l'emprunt effectué par la Coopérative des artisans ou même prendre en charge les intérêts de cet emprunt. Un représentant de l'organisme, M. Claude Carboneau, assistait à la conférence de presse, hier.

Malgré l'extrême rapidité d'intervention et l'implication des partenaires sollicités, M. Guay soulignait qu'il lui avait fallu "tordre beaucoup les bras" des vendeurs pour obtenir un délai supplémentaire d'une journée dans cette affaire. La date d'échéance correspondait au Jour du souvenir, le 11 novembre, journée pendant laquelle... les banques sont fermées!

Malgré cette fin heureuse, le dossier du Petit-Champlain n'est peut-être pas clos pour autant. A l'issue de la conférence de presse à laquelle assistaient bon nombre d'artisans, un "rebelle" à la formule coopérative a pris la parole pour réclamer au nom de quelques-uns que les immeubles soient revendus sous forme de propriété privée aux artisans qui le désirent. Lui-même fondateur de quatre coopératives au fil des ans, le propriétaire de la boutique La Pomme, Hubert Beaudry, déclarait au SOLEIL avoir perdu la foie en cette "religion"!

**Le Conseil régional de la culture saisit les biens de CKRL-MF**

◆ Le Conseil régional de la culture a refusé en extrême de s'associer à une démarche commune avec CKRL-FM auprès du ministère des Affaires culturelles pour tenter de dénouer la crise financière dans laquelle est plongée cette station communautaire.

par Léonce GAUDREAU

L'organisme culturel a plutôt opté pour la voie juridique afin d'obtenir le paiement des \$10,000 d'arriérés en loyer et autres services inhérents à sa cohabitation avec cette radio.

Interrogé sur cette information révélée, hier, au cours de la conférence de presse de CKRL, le directeur général du conseil a préféré laisser à son procureur, Me François Samson, le soin d'expliquer ce choix. Celui-ci, qui est aussi membre du conseil d'administration de l'organisme, a expliqué qu'on avait adopté cette mesure draconienne à la fois pour protéger la situation financière du conseil régional et pour forcer le débat sur une solution des problèmes de la station.

Cette médecine... de cheval, comme on pourrait qualifier cette procédure judiciaire, a en effet eu comme conséquence de rendre publique la situation précaire de cette première radio communautaire du Québec.

Me Samson a affirmé, au cours d'un entretien téléphonique, qu'il n'était pas certain que la démarche commune auprès du MAC aurait été plus efficace, tout en ajoutant que si son organisme a effectivement obtenu cette "saisie avant jugement", cela ne veut pas dire que les biens de CKRL seront vendus dès l'expiration du délai, la semaine prochaine. Son exécution peut être retardée suffisamment pour donner le temps à la station de trouver des solutions. "Nous espérons qu'ils trouveront les moyens de fonctionner", de commenter l'avocat du conseil régional.

Campagne de soutien

Fort étonnamment, il y avait peu de journalistes à la conférence de presse. Que LE SOLEIL et Le Fil des événements, qui est le bulletin d'informations de l'université Laval, l'année où était née dans la plus belle euphorie, il y a 13 ans, cette première station communautaire au Québec. L'absence des autres médias, mais plus particulièrement celle de Radio-Canada, où travaillent plusieurs anciens artisans de CKRL, a été mal reçue par les bénévoles actuels.

Mais sans vraiment étonner, puisque le directeur Gilles Arteau ajoutait ce silence des médias "officiels" sur des événements radiophoniques d'importance, tels que les deux Quinzaines de la radiophonie internationale, aux causes des difficultés actuelles de la station. La dernière quinzaine a été la cause d'une grande partie du déficit qui est maintenant de l'ordre de \$60,000.

Cette conférence de presse était toutefois radiodiffusée en direct sur les ondes de la station. L'émotion qu'on pouvait déceler chez les nombreux artisans bénévoles de la station faisait ressortir le caractère tragique de cet appel de dernière heure. Sur les quelque 100 personnes qui participent chaque semaine à faire battre le cœur de la station, il n'y a que deux personnes qui sont rémunérées (plus justement, sous payées) et ce ne sont pas les "patrons" qui, eux, ne reçoivent aucun salaire.

La situation a déjà été nettement plus rose, du temps où la station était installée sur le campus de l'université Laval. Profitant de réductions de services imposées par les restrictions budgétaires, la station a quitté le campus en 1984 pour s'installer dans le Vieux-Québec, plus près comme on le disait à l'époque de son milieu naturel. L'université n'était plus, selon le directeur Gilles Ar-

teau, le milieu effervescent qui avait précisément mis au monde cette station "différente". Elle était d'ailleurs la première station FM à Québec. Il y en a maintenant 14.

Non seulement la station n'a pas réussi à combler les pertes financières (environ \$20,000 par année) provoquées par son départ de l'université, mais elle voyait aussi son auditoire fondre comme neige au soleil, passer d'une moyenne de 30,000 aux 18,000 des derniers sondages BBM.

Des expériences radiophoniques par ailleurs enivrantes mais non sans risques telles que les Quinzaines internationales et les chambardements constants de la grille horaire peuvent expliquer en partie ce rétrécissement de son auditoire. De nouveaux producteurs bénévoles sont arrivés, diffusant un "son" plus avant-gardiste sur les ondes de CKRL, mais sans toutefois amener avec eux un auditoire suffisant pour compenser les abandons.

Tout en constatant les dégâts, l'équipe ne remet pas en question l'objectif premier de la station qui est précisément de favoriser l'expérimentation radiophonique, pas plus qu'elle serait tentée de devenir une "station commerciale" pour survivre.

Pour le moment, la direction recherche les appuis de toutes sortes. Elle en a déjà reçu de stations communautaires européennes. Des groupes d'ici tels que Vidéo Femme, le Théâtre Repère, Obscure ou le Syndicat des professeurs du cégep de Lioioliou ont aussi apporté leur soutien.

On espère que ces appuis seront suffisamment forts et nombreux pour inciter le gouvernement québécois à sortir la station de cette crise aiguë. Sinon, comme le disait un communiqué, CKRL-FM "tirera le constat de son inutilité et mettra fin à ses activités."



Le président du syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot.

## Les postiers acceptent de se plier à la décision du CCRT

◆ La grève des 550 postiers du bureau de poste de la rue Saint-Paul à Québec est maintenant terminée. Les syndiqués ont finalement accepté de se plier à la décision du Conseil canadien des relations de travail (CCRT) qui a ordonné mercredi soir le retour au travail des grévistes.

par Pierre PELCHAT

Au cours d'une conférence de presse le président du syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot, a indiqué que le bureau de direction du syndicat avait recommandé aux postiers réunis en assemblée générale hier matin de retourner au travail. Même s'il n'y a pas eu de vote, tout indique que cette recommandation a été fortement acceptée par les membres.

"C'est avant tout pour des raisons de stratégie. Notre objectif est de régler des problèmes que nous avons. Ce n'est pas la grève. La décision du CCRT nous donne des moyens d'y arriver", a expliqué M. Parrot.

Le leader syndical a demandé la tenue rapide de négociations au sommet avec la haute direction de la Société des postes à Ottawa pour trouver un terrain d'entente. M. Parrot se réfère à la décision du CCRT qui précise qu'il "est impératif que les parties s'attaquent résolument, directement et sans délai à la solution des problèmes qui les confrontent dans le respect du code du travail et de leur convention collective". Le syndicat espère que l'intervention du conseil à cet égard aura un pouvoir moral suffisant pour amener la direction de la

Société des postes à reprendre les pourparlers.

Moratoire

De plus, M. Parrot a demandé à l'employeur de surseoir à tout changement ou mouvement de personnel durant la période où se tiendront ces négociations. "On demande à l'employeur de ne pas jeter de l'huile sur le feu durant ce temps-là", a-t-il affirmé.

Par ailleurs, le président du syndicat a fait valoir que la position de la Société canadienne des postes n'était pas sans tache dans ce conflit. Il a souligné que le CCRT avait

reconnu une part de responsabilité à l'employeur. De son côté, le syndicat a été blâmé pour ne pas s'être prévalu des procédures de griefs en vue de régler le différend avec l'employeur.

Dans sa décision, le CCRT a effectivement reconnu que "la société a elle-même contribué à l'état tendu des relations de travail ayant prévalu entre les parties au cours des derniers mois et que cette attitude n'est pas étrangère au déclenchement de cette grève illégale". Le CCRT précise aussi que ce constat ne justifie en rien un arrêt de travail illégal.

## L'Association des étudiants en droit de l'université Laval est déboutée

◆ L'Association des étudiants en droit de l'université Laval (AED) a été déboutée de sa tentative de se faire reconnaître un monopole de représentation pour tous les étudiants de la faculté, en vertu de la nouvelle loi 32 sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants.

par J.-Claude RIVARD

Trois juges de la cour d'appel du Québec ont, en effet, rejeté la demande que leur a faite l'AED en réclamant que l'université soit contrainte de lui fournir non seulement les noms et les cotisations des étudiants du premier cycle, mais également celles des étudiants gradués

inscrits aux études de maîtrise et de doctorat.

Plus spécialement sous la signature de la juge Claire L'Heureux-Dubé, la cour d'appel a fait savoir que la loi 32 comporte deux mécanismes d'accréditation: le premier, en vertu de l'article 59, autorise un agent d'accréditation à ne reconnaître officiellement que les associations déjà existantes au moment où la loi est entrée en vigueur; le second, en vertu de l'article six, qui oblige la tenue d'un référendum pour toutes les nouvelles associations créées après l'entrée en vigueur de la loi.

La cour d'appel en est venue à la conclusion que l'AED, telle qu'elle existait en 1983, n'est autorisée à

représenter que les étudiants du premier cycle, conformément à son titre d'incorporation.

Selon les juges Jean Turgeon, Fred Kaufman et Claire L'Heureux-Dubé, l'agent d'accréditation n'a fait aucune erreur en accordant à l'AED un certificat d'accréditation restreint et de nature strictement transitoire.

Mme L'Heureux-Dubé va même jusqu'à préciser que c'était "juste et justifié", d'autant plus que l'AED ne s'est pas prévalu, dans les délais d'usage, de son droit d'appel au comité d'accréditation. Selon Mme L'Heureux-Dubé, le recours en mandamus n'est définitivement pas le remède approprié pour corriger la situation.

"Son certificat d'accréditation n'ayant pas été modifié, elle ne saurait se prévaloir de plus de droits que ne lui confère son titre", poursuit-elle.

Plus loin, Mme L'Heureux-Dubé signale que si on voulait accéder à la requête de l'AED, "ceci signifierait que celle-ci représenterait des étudiants des deuxième et troisième cycles sans que ces derniers soient appelés à voter et sans obtenir au moins la majorité des étudiants qui votent".

"Ce serait aller à l'encontre non seulement des dispositions de la loi mais du processus démocratique qu'elle a voulu respecter", conclut-elle.

## Pensionnats publics: la CEQ réclame la création d'un réseau

◆ La CEQ demande au gouvernement québécois de créer un réseau de pensionnats publics. De plus, la centrale syndicale réclame que l'Etat finance des classes pré-maternelles pour des enfants de quatre ans à la demande des parents.

par Pierre PELCHAT

Ces deux propositions font partie de l'ensemble des revendications qu'a rendu publiques, hier, la CEQ et qui serviront de base à la négociation des prochaines conventions collectives de ses 108,000 adhérents dans le secteur public et parapublic. Les présents décrets seront échus le 31 décembre.

"Ce n'est pas normal que ces services ne soient offerts que par des institutions privées", a commenté le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau. Il estime aussi que les services publics doivent s'adapter aux nouveaux besoins de la population.

La CEQ propose également de développer les services de garde en milieu scolaire, l'aide aux handicapés, aux décrocheurs et aux enfants en difficulté, les résidences d'étudiants et les cafétérias.

Le projet de la centrale s'articule autour de deux grands objectifs: la création d'emplois et un frein à la précarisation des emplois dans le secteur public et parapublic. On y dénonce notamment la forte utilisation d'employés contractuels dans la

fonction publique au lieu de créer des emplois à plein temps.

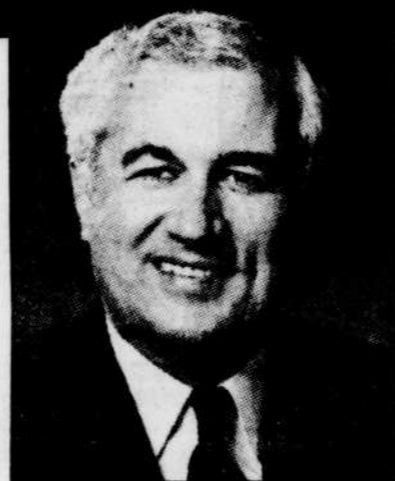
En plus du développement de certains services publics, la centrale de l'enseignement se propose d'améliorer les dispositions concernant le retrait préventif des femmes enceintes qui travaillent devant des écrans cathodiques, de réclamer le droit à la négociation de programmes d'accès à l'égalité et des clauses de protection contre le harcèlement sexuel.

Elections

Par ailleurs, le président de la CEQ a exprimé ne pas avoir de préférence entre les deux principaux partis politiques qui s'affrontent dans la présente élection pour renégocier les conditions de travail de ses membres. "Peu importe qui va être élu, les besoins sont les mêmes", a-t-il observé.

M. Charbonneau s'est réjoui de la prise de position du Parti libéral qui a proposé en début de semaine des améliorations aux services éducatifs. "Plusieurs points mentionnés correspondent à des recommandations que nous avons déjà présentées", a-t-il noté.

A cet égard, il a vivement invité le chef du Parti québécois à préciser ses vues sur l'avenir de l'éducation au Québec avant le 2 décembre. "Je fais appel à l'autre grand parti pour qu'il se compromette et qu'il ne se cantonne pas dans une campagne de séduction", a-t-il affirmé.

Jean Pelletier  
Candidat à la mairie

AVEC L'ÉQUIPE  
PELLETIER

pour que  
ça marche  
ENCORE...  
demain

Ce que le Progrès Civique propose à la population de Québec, c'est une équipe de candidats qui prennent une part active à la vie de leur communauté, qui sont bien au fait des besoins de leurs concitoyens et concitoyennes.

Il s'agit d'une équipe soucieuse de la qualité de la vie, décidée à poursuivre la réalisation d'habitations à des prix raisonnables, d'équipements sportifs et culturels, de transport dignes d'une capitale, en somme l'aménagement d'une ville humaine.

Farouchement résolue à promouvoir le développement économique, cette équipe se propose d'aider de toutes ses forces les secteurs du tourisme, du commerce et de l'industrie, de la construction, et de la haute-technologie.

L'équipe du Progrès Civique, soucieuse de la capacité de payer des contribuables, et désireuse de préserver la qualité des services municipaux, entend faire en sorte que les gouvernements supérieurs assument leurs pleines responsabilités financières, et contribuer ainsi à diminuer le fardeau fiscal des citoyens et citoyennes de la Capitale du Québec.

Il faut donner un mandat fort à cette équipe et à son chef:

**Dimanche le 17 novembre,  
allez voter,  
votez Progrès Civique.**

**le Progrès Civique  
de Québec**

Jacques Boudreau  
District no 1Edmond Loupret  
District no 2André Forgues  
District no 3Claude Lemieux  
District no 4André Neron  
District no 5Marielle Guay-Migneault  
District no 6Jean-Guy Drolet  
District no 7Marc-André Beauchemin  
District no 8Gérard Marcotte  
District no 9Jean Careau  
District no 10Yvon Vézina  
District no 11Suzanne Gingras-Bélanger  
District no 12Luc Cimon  
District no 13François Marchand  
District no 14Théo Genest  
District no 15Jean-Paul Morency  
District no 16Fernand Morasse  
District no 17Gilles Côté  
District no 18Gilles Lessard  
District no 19Gilles Gagnon  
District no 20Roland Durand  
District no 21

Autorisé par R. Thivierge, représentant officiel  
Le Progrès Civique de Québec, 880, ch. Ste-Foy, Québec.

## Le fédéral n'exerce pas un contrôle sur la totalité des importations d'aliments

◆ OTTAWA (d'après PC) — Le gouvernement fédéral ne contrôle pas la qualité de l'ensemble des aliments importés.

Il n'intervient que lorsqu'il a été informé de l'existence possible d'un problème. Cette façon de procéder aura permis l'entrée au pays de vins italiens dans lesquels, il y a une dizaine de jours, on a détecté du glycol d'éthylène, produit servant à la fabrication de l'antigel.

"Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'exerce pas un contrôle sur la totalité des importations d'aliments, mais les vérifications qu'il effectue ne sont pas dues au seul hasard", a expliqué le directeur des opérations régionales du ministère, M. John Riou.

"Les inspecteurs du ministère se mettent en branle lorsqu'ils reçoivent des informations soit des États-Unis, qui ont un marché qui ressemble au nôtre, soit des pays européens, soit du ministère des Affaires extérieures.

"Des soupçons peuvent surgir lorsqu'un pays, par exemple, connaît des problèmes d'invasions d'insectes lors de la récolte pouvant mener à la présence d'insecticide dans les aliments", a expliqué M. Riou.

"Ou encore, lorsqu'un pays fait observer un contrôle plus ou moins strict au niveau des insecticides ou des additifs."

Il est difficile, selon M. Riou, de déterminer le pourcentage d'aliments qui font l'objet d'un contrôle, ce chiffre variant selon les informations reçues.

Il a souligné que le contrôle de la qualité des aliments importés incombe à l'importateur, qui a la responsabilité de ces produits en vertu de la loi sur les aliments et les drogues.

Le ministère de la Santé et du Bien-être social, lui, ne fait que vérifier au niveau des douanes ou directement chez le grossiste s'il a des raisons de croire que ce contrôle est déficient.

Cuisse de grenouilles

En juillet, par exemple, il n'a

interdit l'entrée au Québec que d'un seul produit, soit environ 3,000 kilos de cuisses de grenouilles en provenance du Bangladesh, qui contenaient des salmonelles.

Parfois, le ministère inspecte des aliments importés qui ont déjà pénétré au pays et qui se retrouvent chez les grossistes.

"Selon la gravité des informations, il peut retirer le produit du marché durant les analyses, ou le laisser sur les tablettes dans l'attente des résultats", a expliqué M. Riou.

C'est ce qui s'était produit avec les vins italiens importés par la Société des alcools du Québec, qui avaient été retirés par la société elle-même.

Poivre noir

En août, aucun aliment importé n'a été retiré du marché à la suite des enquêtes du ministère, tandis qu'en juillet, une quantité indéterminée de poivre noir provenant des États-Unis a été retirée en raison de la présence de salmonelles.

"Lorsqu'un produit est saisi à cette étape, il est détruit dans la majorité des cas", a déclaré le directeur des opérations régionales du ministère.

La loi sur les aliments et les drogues permet au ministère de poursuivre les contrevenants, mais en pratique, il n'utilise pas ce moyen très souvent.

"Le processus légal prend beaucoup de temps et de ressources, a expliqué M. Riou. Est-ce que ça vaut la peine d'aller en cour, témoigner, tout ça pour obtenir une amende de \$500?"

En outre, la saisie et la destruction des produits constituent déjà une perte, donc une punition, pour l'importateur, a-t-il ajouté.

Ce service comprend 300 personnes, inspecteurs, chimistes, microbiologistes et administrateurs, dispersés en cinq bureaux au Canada, qui s'occupent également du contrôle des aliments produits au pays, des médicaments et de l'équipement médical.

## Convention de la Baie James

# Les Inuit déplorent sa non-application

♦ MONTREAL — Véritable poison pour les uns, la convention de la Baie James et du Nord québécois, dont on célèbre cette semaine le dixième anniversaire, constitue néanmoins aux yeux de la majorité un régime satisfaisant pour les Cris et les Inuit qui en sont les signataires. Ce n'est pas l'entente elle-même qui fait problème, mais plutôt son application. Et la faute est rejetée sur les deux gouvernements, celui de Québec autant que celui d'Ottawa.

par Anne-Marie VOISARD  
envoyée spéciale du Soleil

Tel est le premier bilan qui se dégage d'un forum inauguré, hier à Montréal, par la Société de recherches amérindiennes au Québec. Plus de 500 participants se sont inscrits, surtout des Blancs, comme disent les autochtones.

Il reste que les principaux intéressés sont aussi représentés. Ceux qui approuvent l'entente,

comme le sénateur Charlie Watt, parce qu'ils l'ont eux-mêmes signée. Ceux aussi qui, depuis le début, cherchent à la combattre. Paulussi Sivuaq, vice-président de Inuit Tunngavingat Nunamini, organisme qui regroupe les dissidents, est venu s'expliquer.

### Pour de l'argent

M. Sivuaq ne comprend toujours pas, même après 10 ans, que ses compatriotes aient accepté de se départir de leurs terres au profit de

l'Etat. Pourquoi? En retour de \$60 millions. De l'argent qui, de toute façon, sera dépensé, constate M. Sivuaq. Et le Nord des Inuit, entre-temps, aura été détruit.

Le groupe des dissidents représente environ le quart des 3,500 Inuit. Chez les autres, qui ont accepté la convention, le mécontentement est quand même très marqué. Un document qui s'intitule "Après l'entente, 10 ans de mésentente" a d'ailleurs été rendu public, hier, par la Société Makivik, organisme chargé d'appliquer la convention en territoire inuit.

Les querelles Ottawa-Québec, constate notamment cette étude, ont considérablement nui à la mise en oeuvre de la convention. Par exemple, les autochtones réclament la création d'un comité tripartite chargé d'en harmoniser l'application. Ottawa est d'accord. Québec se laisse toujours tirer l'oreille.

### La Caniapiscou

La noyade des 10,000 caribous, en septembre 1984, que les Indiens et les Inuit attribuent au détournement de la rivière Caniapiscou, a été une autre occasion de s'en prendre à l'inertie des signataires de la convention. Cette fois, le blâme atteint aussi Hydro-Québec et la Société d'énergie de la Baie James. Ils devaient, en vertu de la convention, prévoir les répercussions de ce détournement. Or, rien n'avait été fait, malgré les demandes répétées des autochtones, y compris les Inuit du Labrador, qui dépendent eux aussi de cette faune. Depuis la catastrophe, on s'est contenté d'ériger

quelques clôtures le long de la Caniapiscou.

Tout cela n'empêche pas que les conditions de vie se sont améliorées. On a construit des écoles où les enfants ont la possibilité d'apprendre leur langue maternelle. On a aussi organisé des services de santé, sur le modèle des institutions du Sud. Il s'écoulera au moins cinq ans avant que les hôpitaux puissent compter sur une infirmerie autochtone. Quant aux médecins, aussi bien chez les Cris de la Baie James que chez les Inuit du Nouveau-

Québec, on n'en espère pas avant une ou deux générations.

Comme à ce forum qui discute de l'extinction de leurs droits sur près des deux tiers du territoire québécois, il arrive que les autochtones, même chez eux, se retrouvent minoritaires. La convention les a enrichis, mais ils doivent continuer à se battre pour que leur autonomie soit acquise et respectée.

Autre texte  
sur page A-10

## Le document pourra servir de cadre juridique pour tout autre développement

♦ MONTREAL (PC) — Le représentant juridique des Cris de la Baie James reconnaît que la convention signée il y a dix ans, entre les autochtones et les gouvernements, pourra servir de cadre juridique pour tout développement hydro-électrique sur ce territoire, notamment celui mis de l'avant par le chef libéral Robert Bourassa.

par Rollande PARENT

Me James O'Reilly n'en affirme pas moins que l'obtention de l'accord des Cris est obligatoire et que si on négligeait de l'obtenir, les hommes politiques et les autochtones se retrouveraient devant les tribunaux, pour une deuxième ronde.

Il a fait remarquer que cet aver-

tissement vaut autant pour M. Bourassa que pour Pierre Marc Johnson qui a récemment évoqué la possibilité d'augmenter du tiers la capacité de LG-2.

C'est dans le cadre d'un forum sur la convention de la Baie James, dix ans après, organisé par Recherches amérindiennes au Québec que Me O'Reilly a fait ces déclarations. Il avait mené les poursuites judiciaires au nom des Cris, de 1972 à 1975, et négocié en leur nom la convention de la Baie James et du Nord québécois.

De son côté, le député de Mont-Royal, John Ciaccia, a indiqué qu'il n'était pas question de se lancer dans des discussions sur la re-

connaissance des droits, lesquels ne sont pas définis par la convention.

"Plusieurs tribunaux ont reconnu qu'il y avait des droits, mais aucun n'a défini en quoi ils consistaient", a-t-il dit.

M. Ciaccia qui, en 1973, agissait comme représentant du premier ministre Robert Bourassa dans ce dossier, croit qu'il faut plutôt s'attacher à l'impact des travaux envisagés sur l'environnement et le mode de vie.

La convention de la Baie James prévoit que les autochtones doivent être informés en détail des éléments du projet et que des études d'impact sur l'environnement, la chasse, la pêche et le piégeage soient menées.

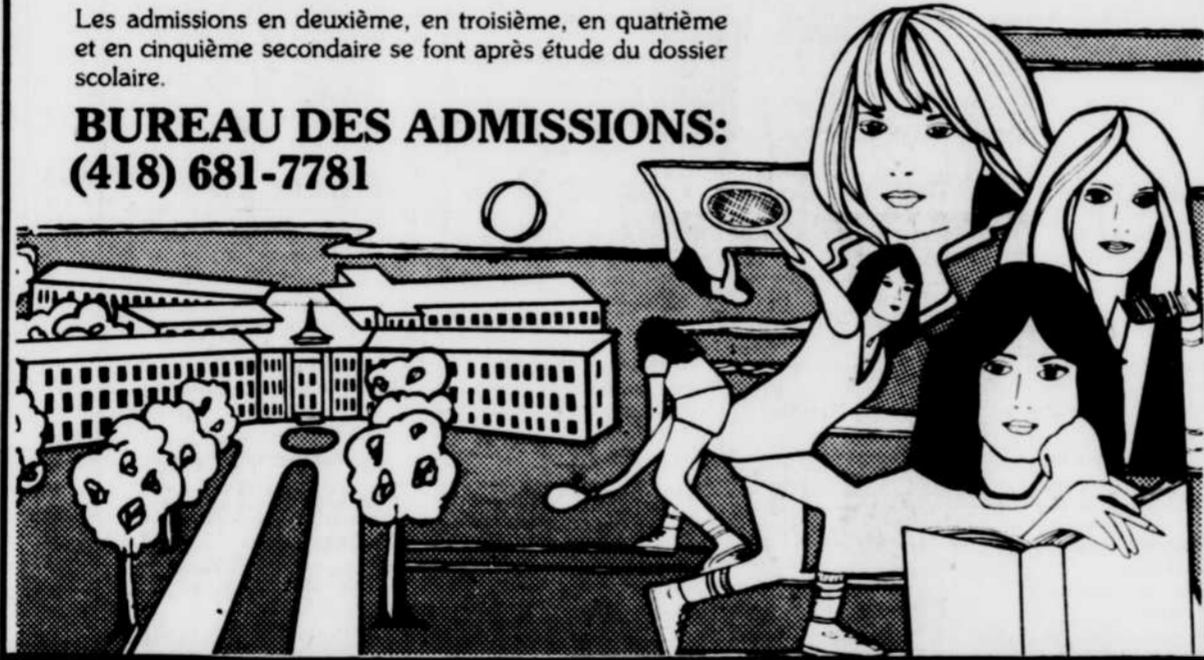
## EXAMEN D'ADMISSION PREMIÈRE SECONDAIRE

7 décembre - 18 janvier - 8 février

- Institution d'enseignement privé pour jeunes filles
- Cours secondaire complet ● Externat — Pensionnat
- Sous la direction des SOEURS DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Les admissions en deuxième, en troisième, en quatrième et en cinquième secondaire se font après étude du dossier scolaire.

BUREAU DES ADMISSIONS:  
(418) 681-7781



COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-BELLEVUE  
1605, chemin Ste-Foy, Québec (Québec)  
G1S 2P2

Taux de financement  
**9,5%**

**BLAZER TAHOE**  
6 cylindres automatique 1985

**MARLIN**  
Chevrolet Oldsmobile Buick

2145, boul. Charest ouest  
**688-1212**

**AVIS DE CONVOCATION**  
Assemblée annuelle des membres La Coopérative de câblodistribution de l'Arrière-Pays.

Prenez avis que l'assemblée générale des membres de la coopérative aura lieu le vingt-septième (27) jour du mois de novembre 1985, à 20 heures, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Laurentides en la ville de Charlesbourg "quartier Notre-Dame-des-Laurentides" dans le but de:

- 1o prendre connaissance du rapport du vérificateur et du rapport annuel
- 2o modifier le règlement de régie interne
- 3o nommer le vérificateur
- 4o prendre toute autre décision réservée à l'assemblée générale par la loi sur les coopératives.

Le secrétaire  
Michel Lalonde

**GET HIVER, et de la chaleur où et quand vous voulez!**

AVEC

**MICRO FOURNAISE**

**ULTRACOMPACTE, UNE CHALEUR SELECTIVE SUPERPROPRE et EFFICACE**

- Ultracompacte, mesure moins qu'un cube de 6"
- Complètement sécuritaire, peut fonctionner 24 heures par jour sans danger
- Technologie de l'ère spatiale, réchauffe 100% de l'air aspiré
- Très économique, Micro Fournaise vous permet de réduire les thermostats de la maison entière et réchauffe seulement les endroits que vous occupez
- Idéale pour la maison, sous-sol, garage, chalet, roulotte, bureau, etc.
- Rendement thermique: jusqu'à 5200 BTU
- Réglable: de 175 à 1500 W à son maximum
- Se branche sur une prise conventionnelle de 120 V
- Garantie de 5 ans, pièces et main-d'oeuvre

**"JAMAIS SI PETIT N'A CHAUFFE SI GRAND"**

QUEBEC 623-8664	CHARLESBOURG 623-8633	LAC-BEAUPORT STE-BRIGITTE-DE-LAVAL 626-4957	LA JACQUES-CARTIER ET VAL-BELAIR 843-5745
HAUT DE STE-FOY ET SILLERY 623-8664	LORETTEVILLE SAINT-EMILE LAC-ST-CHARLES 623-8664	QUEBEC BASSE-VILLE 522-7075	BEAUPORT 661-4607
COTE-DE-BEAUPRE ILE D'ORLEANS 663-0554	CAP-ROUGE ST-AUGUSTIN ANCIENNE-LORETTE BAS DE STE-FOY 656-1588	CHARLEVOIX 435-5589 665-4770	LEVIS-LAUZON 833-6792

**Le Mail Centre-Ville**

**HAUT! HAUT! HAUT!**

**Samedi 16 novembre, 11h30**  
Venez voir le Père Noël cascadeur arriver au Mail Centre-Ville.

Il descendra les 18 étages du Holiday Inn, face à la rue de la Couronne. Pour l'accueillir, avec vous, les cors et clairons - Les Crystallins - (80 musiciens) et les amateurs du YMCA, sur la place du complexe Jacques Cartier. Soyez-y!

## FAITS DIVERS

# Un procès aux assises pour Lefebvre

◆ Imperturbable, le sergent Serge Lefebvre a écouté le juge François Tremblay, de la cour des sessions de la paix, conclure que la preuve entendue au cours de l'enquête préliminaire était suffisante pour lui faire subir un procès aux assises.

par Michel TRUCHON

Cette enquête préliminaire, ajournée le 24 octobre après l'audition d'une douzaine de témoins, a repris hier matin. La défense, représentée par Me André Gaulin, a fait savoir qu'elle n'avait pas l'in-

tention de contre-interroger un expert en empreintes digitales, comme elle en avait manifesté l'intention il y a trois semaines. Me Gaulin a ajouté qu'il n'avait aucun témoin à faire entendre et qu'au stade de l'examen volontaire, il n'avait aucune preuve à offrir.

Pour sa part, le procureur de la Couronne, Me Jean Lortie, a répété que la poursuite avait terminé sa preuve et qu'elle ne jugeait pas bon d'appeler d'autres témoins. L'enquête préliminaire, au cours de laquelle une douzaine de témoins ont défilé à la barre (surtout des policiers et des experts en scènes de

crime), s'est déroulée sous le coup d'une ordonnance de non-publication, de sorte que la teneur des témoignages ne peut être divulguée.

C'est donc au terme des assises criminelles débutant le 3 février que le sergent Serge Lefebvre connaîtra la date de son procès.

Il fait l'objet d'une double accusation de meurtre avec préméditation concernant la mort des agents Jacques Giguère et Yves Têtu, abattus à l'aube du 3 juillet au moment où ils répondaient à une plainte pour un système d'alarme de cambriolage dans un commerce de la rue Léon-Harmel, dans le parc

industriel Jean-Talon, aux limites de Sainte-Foy.

La spectaculaire arrestation du sergent Lefebvre, à la suite de sa tentative de suicide sur un pilier du pont de Québec, deux jours plus tard, avait été le point de départ de la controverse au sujet de la direction du service de police de Sainte-Foy.

Depuis, la Commission de police de Québec a fait savoir qu'elle tiendrait une enquête publique sur ce corps de protection publique, mais la date n'a pas encore été fixée. Il

est peu probable que cette enquête commence avant le début de l'année prochaine.

Hier, le sergent Serge Lefebvre, que l'on avait vu faible et abattu, l'air hagard, à chaque fois qu'il devait comparaître, semblait avoir pris du mieux.

Se tenant bien droit, l'oeil vif, il a fixé le juge tout le temps de la procédure, qui n'a duré que quelques minutes. Fidèle à son habitude, toutefois, il n'a pas scruté la salle d'audience, pourtant pre que déserte. Avant qu'on le ramène aux cellules, il a discuté pendant quelques instants avec son avocat.



Parmar à sa sortie de cour. PC

## Les deux Sikhs remis en liberté

◆ DUNCAN, C.-B. (PC) — Les deux Sikhs arrêtés la semaine dernière et inculpés de possession d'explosifs ont été libérés, jeudi, sous leur seule promesse de se présenter à leur procès.

Le tribunal a cependant ordonné à Indarjit Singh Rayat, 35 ans, et Talvinder Singh Parmar, 41 ans, de remettre leur passeport et de se présenter régulièrement à la GRC.

Une date pour le procès sera fixée le 26 novembre.

En plus de possession d'explosifs comme Parmar, Rayat est accusé de possession d'une arme à feu à usage restreint.

Les deux hommes ont été interpellés à la suite de descentes policières dans des maisons de Sikhs, une agence de voyage de Vancouver et le nouveau temple des Sikhs, de Duncan, dont Rayat est un administrateur.

Une enquête internationale, qui serait centrée à Vancouver, a été déclenchée le 23 juin dernier par deux événements.

### 331 morts

A l'aéroport de Tokyo, tout d'abord, deux bagagistes ont été tués par l'explosion d'une bombe dissimulée dans une valise. Cette valise provenait d'un avion parti de Vancouver et devait être mise à bord d'un avion d'Air India.

Le même jour, un avion d'Air India venant de Toronto s'est écrasé dans l'Atlantique-Nord, au large des côtes irlandaises, tuant ses 329 occupants.

### Caisses de Ste-Odile et Montmorency

## Deux vols en l'espace d'une heure

◆ Deux caisses populaires ont été dévalisées en l'espace de deux heures, hier, celle de la succursale de Sainte-Odile, sur la rue des Chênes ouest, à Québec, vers 17h30 et celle de Montmorency, sur l'avenue Ruelle, à Beauport, vers 19h25.

par Lucien LATULIPPE

Les deux vols qualifiés sont l'oeuvre d'un individu seul au visage couvert d'un bas nylon et armé d'un revolver. Dans les deux cas, le voleur s'est éloigné à pied.

À Québec, les policiers ont été prévenus par une femme qui a aperçu le voleur au moment où elle s'apprêtait à entrer dans la caisse. Mais à l'arrivée des agents, l'individu masqué avait disparu. Il se serait fait remettre le contenu de quatre tiroirs sous le nez de quelques clients. Le montant dérobé n'a pas été dévoilé.

À Montmorency, le voleur qui portait un vêtement de jogging s'est éloigné à travers les maisons du voisinage en direction est.

Les deux caisses populaires en question n'en sont pas à leur première expérience du genre. Celle de Montmorency, entre autres, a été dévalisée le 17 octobre. Armés de fusils tronqués, deux individus masqués avaient dérobé quelque \$5,000 et ils n'avaient pas encore été arrêtés, hier.

Les policiers de Québec et de Beauport ont ratisé les alentours des banques dévalisées, hier soir, mais ce fut peine perdue.

# élection MUNICIPALE

## 17 Novembre 1985

### Bureau du Président d'élection

### AVIS

#### • DE PRÉSENTATION DES CANDIDATS AUX CHARGES DE MAIRE ET DE CONSEILLERS DE LA VILLE DE QUÉBEC

#### • DE SCRUTIN

#### • DE VOTE PAR ANTICIPATION

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de la Charte de la ville de Québec, que la présentation des candidats aux charges de Maire et de Conseillers pour les districts électoraux 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 de la Ville, a eu lieu le 27 octobre 1985, entre douze heures (12h00) et quatorze heures (14h00), au Bureau du Président d'élection et que les personnes ci-après mentionnées ont été régulièrement mises en nomination aux charges suivantes:

### Mairie

**Pierre Mainguy**  
Économiste  
819, av. de Bienville  
Québec  
Rassemblement Populaire

**Jean Pelletier**  
Administrateur  
920, av. des Braves  
Québec  
Progrès Civique de Québec

**Alexandre Roy**  
Contracteur  
792, 24<sup>ème</sup> Rue  
Québec  
Indépendant

### Conseillers

#### DISTRICT 1

**Donald Baillargeon**  
Agent de recherche  
1291, 3<sup>ème</sup> Avenue  
Québec  
Rassemblement Populaire

**Jacques Boudreau**  
Directeur Général adjoint  
111, rue des Frères Ouest  
Québec  
Progrès Civique de Québec

#### DISTRICT 2

**Gilles Grenier**  
Avocat  
420, rue Learmonth # 8  
Québec  
Rassemblement Populaire

**Edmond Loupret**  
Assureur-vie  
62, rue des Lias Ouest  
Québec  
Progrès Civique de Québec

#### DISTRICT 3

**André Fargues**  
Assureur-vie  
2470, av. Perreault  
Québec  
Progrès Civique de Québec

**Michel Pépin**  
Contrôleur en informatique  
1900, rue Vézina # 5  
Québec  
Rassemblement Populaire

#### DISTRICT 4

**Lucien LeBlanc**  
Avocat  
2284, av. de Vitre  
Québec  
Rassemblement Populaire

**Claude Lemieux**  
Homme d'affaires  
2284, av. de Vitre  
Québec  
Progrès Civique de Québec

**Claude Létourneau**  
Denturologiste  
1690, av. de Nierville  
Québec  
Indépendant

#### DISTRICT 5

**Claude Larose**  
Agent de recherche  
500, 20<sup>ème</sup> Rue  
Québec  
Rassemblement Populaire

**André Néron**  
Technicien  
2240, rue l'Émerillon  
Québec  
Progrès Civique de Québec

#### DISTRICT 6

**Marielle Guay-Migneault**  
Directrice professionnelle  
346, 11<sup>ème</sup> Rue  
Québec  
Progrès Civique de Québec

**Françoise Viger**  
Animatrice  
790, 3<sup>ème</sup> Avenue  
Québec  
Rassemblement Populaire

#### DISTRICT 7

**Jean-Guy Drolet**  
Directeur de loisirs  
1204, 2<sup>ème</sup> Avenue  
Québec  
Progrès Civique de Québec

**Jean Lamarre**  
Sociologue  
1110, av. Ozanam  
Québec  
Rassemblement Populaire

#### DISTRICT 8

**Marc-André Beauchemin**  
Avocat  
290, rue du Pont, # 3  
Québec  
Progrès Civique de Québec

**Jean-Paul Brousseau**  
Représentant en alimentation  
565, rue Champlain  
Québec  
Rassemblement Populaire

#### DISTRICT 9

**Jacques Fiset**  
Organisateur Communautaire  
279, rue St-Vallier Ouest  
Québec  
Rassemblement Populaire

**Gérard Marcotte**  
Représentant commercial  
120, rue St-François Ouest  
Québec  
Progrès Civique de Québec

#### DISTRICT 10

**Jean Carreau**  
Administrateur  
331, rue Bouffard, # 1  
Québec  
Progrès Civique de Québec

**Marc Roland**  
Agent d'information  
116, av. Parent  
Québec  
Rassemblement Populaire

#### DISTRICT 11

**René Boudreau**  
Organisateur communautaire  
486, rue St-Félix  
Québec  
Rassemblement Populaire

**Yvon Vézina**  
Directeur de programmes  
628, rue Châteauguay  
Québec  
Progrès Civique de Québec

**Fernand Beaupré**  
Bijoutier  
491, rue Hermine  
Québec  
Indépendant

#### DISTRICT 12

**Suzanne Bélanger**  
Animatrice  
425, rue Lemesurier  
Québec  
Progrès Civique de Québec

**Diane Demers**  
Statisticienne  
580, rue Fraser  
Québec  
Rassemblement Populaire

#### DISTRICT 13

**Luc Cimon**  
Facteur  
315, rue St-Jean # 620  
Québec  
Progrès Civique de Québec

**Winnie Frohn**  
Rechercheuse  
541, rue St-Gabriel  
Québec  
Rassemblement Populaire

#### DISTRICT 14

**Marie Leclerc**  
Agent de recherche  
1055, rue Berthelot, # 205  
Québec  
Rassemblement Populaire

**François Marchand**  
Avocat  
172, rue Fraser  
Québec  
Progrès Civique de Québec

#### DISTRICT 15

**Théo Genest**  
Courtier en immeubles  
643, St-Cyrille Ouest  
Québec  
Progrès Civique de Québec

**Pierre Talbot**  
Analyste  
97, av. Laurier  
Québec  
Rassemblement Populaire

#### DISTRICT 16

**Jean-Paul Morency**  
Administrateur  
1472, rue Marie-Rollet  
Québec  
Progrès Civique de Québec

**Marcel Thérberge**  
Sociologue  
1335, rue Marechal-Foch  
Québec  
Rassemblement Populaire

#### DISTRICT 17

**Gérard Barber**  
Surveillant-service incendies  
1515, av. St-Leandre  
Québec  
Rassemblement Populaire

**Fernand Morasse**  
Administrateur  
1860, Carre Duclaux  
Québec  
Progrès Civique de Québec

#### DISTRICT 18

**Gaston Bleson**  
Administrateur  
130, boulevard Central  
Québec  
Rassemblement Populaire

**Gilles Côté**  
Chef d'équipe  
397, rue Maurice  
Québec  
Progrès Civique de Québec

#### DISTRICT 19

**Gilles Gilbert**  
Enseignant  
34, rue Marie-Parent  
Québec  
Rassemblement Populaire

**Gilles Lessard**  
Administrateur  
28, rue St-Maurice  
Québec  
Progrès Civique de Québec

#### DISTRICT 20

**Claude Cantin**  
Président de bureau de révision  
184, Carre Rougemont  
Québec  
Rassemblement Populaire

**Gilles Gagnon**  
Administrateur scolaire  
39, rue St-Charles  
Québec  
Progrès Civique de Québec

#### DISTRICT 21

**Denise Delisle**  
Enseignante  
290, rue du Golf  
Québec  
Rassemblement Populaire

**Roland Durand**  
Administrateur  
7, Place de la Gracieuse  
Québec  
Progrès Civique de Québec

Plus d'un candidat ayant déposé un bulletin de présentation aux charges de Maire et de Conseillers pour chaque district électoral de la Ville, en conséquence:

**PRENEZ AVIS qu'un scrutin aura lieu DIMANCHE, le 17 NOVEMBRE 1985, entre dix heures (10h00) et vingt heures (20h00) dans les bureaux de votation établis à cette fin, conformément aux dispositions de la Charte de la ville de Québec.**

**De plus, vingt et un (21) bureaux de vote par anticipation seront ouverts les DIMANCHE et LUNDI de la semaine précédant le scrutin, soit les 10 et 11 novembre 1985 de 14h00 à 22h00 aux endroits suivants:**

**BUREAU DU DIRECTEUR DE DISTRICTS**  
135, boul. Benoit XV, suite 101, Québec  
Tél: 522-3994

Pour les électeurs inscrits sur la liste des électeurs des districts électoraux 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 (ancien territoire du district Limoilou).

**BUREAU DU DIRECTEUR DE DISTRICTS**  
98, rue St-Vallier Ouest, Québec  
Tél: 524-1023

Pour les électeurs inscrits sur la liste des électeurs des districts électoraux 8, 9, 10 et 11 (ancien territoire du district St-Roch/St-Sauveur).

**BUREAU DU DIRECTEUR DE DISTRICTS**  
240, chemin Ste-Foy, Québec  
Tél: 524-0448

Pour les électeurs inscrits sur la liste des électeurs des districts électoraux 12, 13, 14, 15 et 16 (ancien territoire du district Champlain).

**BUREAU DU DIRECTEUR DE DISTRICTS**  
2030, boul. Père-Lelièvre, suite 235  
Québec  
Tél: 687-4674

Pour les électeurs inscrits sur la liste des électeurs des districts électoraux 17, 18, 19, 20 et 21 (ancien territoire des districts Les Saules, Duberger, Neufchâtel et Charlesbourg-Ouest).

**Antoine Carrier**, avocat  
Greffier et Président  
d'élection

## Le jeune Félix Migneault comblé Policier pendant un jour, toute une expérience!

◆ Choisi policier d'un jour par le club Optimiste de Saint-Jean-Chrysostome, le jeune Félix Migneault, de l'école Les Mousserons, a confié au SOLEIL, en fin d'après-midi, hier, qu'il était enchanté de sa journée passée avec l'agent Charles Poulin, du poste de la Sûreté du Québec à Saint-Romuald. Il s'est même permis de donner un billet d'infraction à un automobiliste au cours d'une patrouille de surveillance et à un autre qui roulait à 73 km / h dans une zone de 50 à Saint-Jean-Chrysostome même.

par Lucien LATULIPPE

L'agent Poulin à qui Félix avait été confié a pour sa part mentionné que son confrère d'un jour avait pris son rôle au sérieux et, à la blague, il a déclaré qu'il avait été heureux de travailler avec le "Félix" de la police, faisant par là allusion à celui des artistes.

Le jeune Migneault a expliqué qu'il avait été choisi par les professeurs de son école qui se sont basés sur des critères établis par le club Optimiste. Le concours s'est déroulé à l'insu des élèves et Félix a laissé entendre qu'il avait été surpris de ce choix.

Le policier d'un jour a eu une journée très chargée et, pour la circonstance, il avait revêtu l'habit d'agent de la SQ confectionné sur mesure pour lui. L'agent Poulin est allé le chercher à son domicile à 6h45. Arrivé au poste de Saint-Romuald qu'il a pu visiter, il a assisté au caucus du matin et il a patrouillé pendant une heure avant de se ren-

dre au quartier général de la SQ à Québec.

Après avoir été reçu par le directeur adjoint Marcel Chamberland, Félix a assisté à une séance de tir et il s'est montré intéressé par l'équipement du groupe d'intervention tactique.

De retour sur la Rive-Sud, l'agent Poulin l'a amené à la balance de Charny où l'on pèse les poids lourds et, à midi, les deux confrères d'un jour se sont rendus au restaurant Normandin où, après un repas plantureux, Félix a pu goûter à un gâteau de circonstance sur lequel trônait un policier en uniforme. Il a fortement apprécié ce dessert, semble-t-il.

Dans l'après-midi, le jeune Félix qui, soit dit en passant, a 8 ans a rendu visite au chef de la police de Saint-Romuald. M. Jacques Bouchard a dit au SOLEIL qu'il avait été heureux de le recevoir. Il a aussi fait de la surveillance sur les maisons du parc Chaudière, à Saint-Nicolas.

Sa journée de huit heures ne pouvait se terminer sans une visite à l'école Les Mousserons où ses confrères écoliers lui ont ménagé une chaude réception. A 15h30, l'agent Poulin l'a ramené au poste où il a été disponible jusqu'à 16h pour recevoir la presse face à face ou par téléphone.

Cette initiative du policier d'un jour par le club Optimiste de Saint-Jean-Chrysostome s'ajoute à celle du maire d'un jour et de la femme d'affaires d'un jour. Le tout doit se couronner par un souper "Meritas", samedi soir, au centre civique de Saint-Jean-Chrysostome.



Félix, le policier d'un jour de Saint-Jean-Chrysostome, écoute les instructions de son moniteur, l'agent Charles Poulin, de la SQ à Saint-Romuald.

## "Le violeur aux gants noirs" plaide coupable

◆ MONTREAL (PC) — Gilles Tardif, le Montréalais surnommé "le violeur aux gants noirs", a reconnu sa culpabilité hier à plusieurs accusations portées contre lui en rapport avec des agressions sexuelles.

Un total de 117 dénonciations, dont une trentaine pour agressions sexuelles, pesaient sur le jeune homme de 29 ans.

Tardif a choisi hier de reconnaître sa culpabilité à 45 accusations. Profondément abattu, il a répondu "coupable" d'une voix sombre 45 fois de suite.

De son côté, la Couronne a décidé de retirer les 72 autres dénonciations, qui étaient, en fait, incluses dans les premières: il s'agissait de séquestrations (des mêmes victimes), d'utilisation d'une arme pour perpétrer ses crimes, voire de quelques vols, effectués par la même occasion.

Il a donc avoué une douzaine d'agressions sexuelles, 14 entrées par effraction pour y commettre d'autres agressions sexuelles, 14 enlèvements de jeunes filles dans

le même but, deux vols et deux simples introductions par effraction.

Le tout représente 33 événements distincts, répartis sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal entre février 1984 et le moment de son arrestation, à la fin de juin.

Le juge ne prononcera la sentence qu'après les Fêtes. On en fixera la date le 11 décembre.

Par ailleurs, le coroner Roch Héroux a, le mois dernier, au terme d'une enquête, tenu Tardif criminellement responsable de la mort de la jeune Claudine Beaudoin, 16 ans, qui fut écrasée par une voiture le 29 août 1984 dans un parc de stationnement.

Le ministère public n'a toutefois pas encore déposé de dénonciation formelle dans cette affaire.

Tardif purge déjà, depuis son arrestation, des peines totalisant deux ans et demi de prison pour des vols avec effraction commis en mars et dont il s'est reconnu coupable.

### EN BREF

#### Mort de l'écolier

Un écolier avait été renversé par une auto, lundi soir, au pied de la côte du jardin à Charlesbourg, a succombé à ses blessures. Carl Gobeil était âgé de 8 ans et 11 mois et il demeurait dans le voisinage où a eu lieu l'accident. Sa mort a été attribuée à un traumatisme crânien. La police de Charlesbourg a ouvert une enquête pour le coroner.

#### Recherches suspendues

Le corps de M. Ernest Ranson, disparu au cours d'une excursion de pêche au large de la Basse-Côte-Nord, le 4 novembre, a probablement été emporté par le courant. En faisant part de cette hypothèse, hier, la Sûreté du Québec à Baie-Comeau a laissé savoir que les recherches effectuées par les hommes-grenouilles de la SQ à Québec, pendant plusieurs jours, avaient été suspendues pour de bon. Des vêtements qui semblent avoir appartenu au disparu âgé de 30 ans ont été trouvés par les chercheurs.

#### Incendie à Sillery

Une maison de la rue Luxembourg, à Sillery, a subi des dommages d'environ \$25,000, mercredi soir, lors d'un incendie qui aurait pris naissance dans le garage adjacent et qui aurait été causé par une rallonge électrique. Selon les policiers-pompiers de Sillery, le feu s'est infiltré dans un mur qui a dû être éventré et il a aussi pénétré dans la maison par une chambre du second étage.



#### AVIS DE CONVOCATION

A tous nos sociétaires,  
Avis est, par les présentes, donné que l'Assemblée générale annuelle des membres de la Caisse d'Établissement de Québec se tiendra le lundi 25 novembre 1985, à 20:00 heures, au Motel Carillon, 2800, boulevard Laurier, Sainte-Foy, pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 30 septembre 1985.

Sainte-Foy, ce 11e jour de novembre 1985.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
PAR:  
Yvon Borgia, secrétaire

1985  
CHEVROLET  
S-10

TAUX de FINANCEMENT  
**9,5%**

6 cylindres, servofrein, servodirection, radio, cabine allongée avec siège arrière.

**MARLIN**  
Chevrolet Automobiles

2145, boul. Charest ouest  
**688-1212**

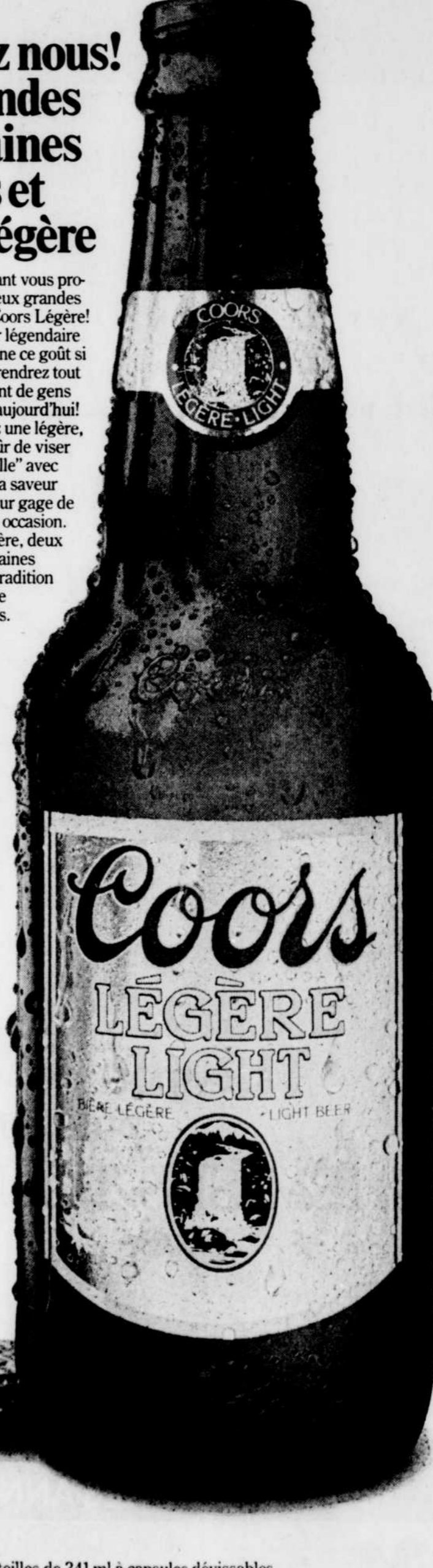
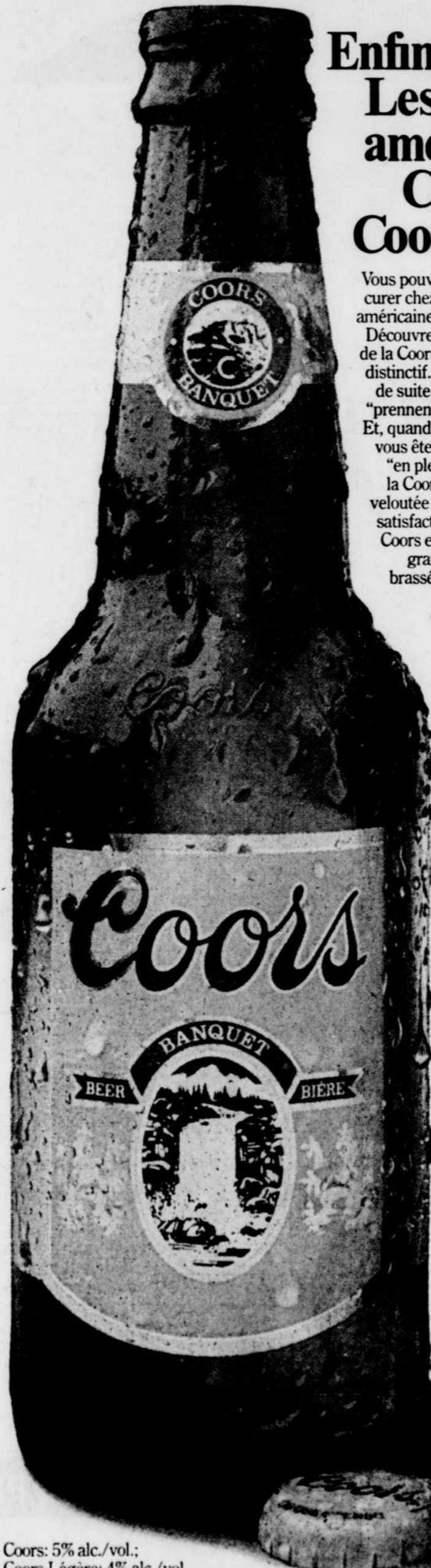
## EX-RELIGIEUX ENSEIGNANTS

Tous les ex-religieux enseignants sécularisés après 1965 sont convoqués à une réunion très importante qui sera tenue au Centre municipal des Congrès, au Hilton à Québec, le dimanche 17 novembre à 13 heures. Un vote sur un protocole d'entente ayant trait à leur fonds de pension sera pris à cette occasion.

Le Comité provincial

## Enfin chez nous! Les grandes américaines Coors et Coors Légère

Vous pouvez maintenant vous procurer chez nous les deux grandes américaines Coors et Coors Légère! Découvrez la douceur légendaire de la Coors qui lui donne ce goût si distinctif. Vous comprendrez tout de suite pourquoi tant de gens "prennent ça Coors" aujourd'hui! Et, quand vous voulez une légère, vous êtes toujours sûr de viser "en plein dans l'mille" avec la Coors Légère. Sa saveur veloutée est le meilleur gage de satisfaction en toute occasion. Coors et Coors Légère, deux grandes américaines brassées selon la tradition de soin et de qualité Coors.



Coors: 5% alc./vol.;  
Coors Légère: 4% alc./vol.  
Maintenant brassées chez nous par Molson.

Bouteilles de 341 ml à capsules dévissables.  
Aussi offertes en canettes d'aluminium pratiques de 355 ml.

## Une école à Cap-Rouge

# Une promesse qui laisse sceptique

◆ La Commission scolaire Sainte-Foy n'a l'obligation de fermer aucune autre école, mais elle prend le risque de le faire, mécontentant ainsi quelque 370 parents, pour réaliser la solution globale proposée par le ministre de l'Éducation.

par Richard HENAUULT

Cette solution consiste à vendre des actifs appartenant à la commission scolaire dans son secteur et d'en affecter le produit à la construction de nouvelles écoles dans l'ouest.

C'est là l'assurance qu'a faite, hier soir, le président de la commission scolaire, M. Georges Smith, à environ 150 parents du secteur

nord-ouest de la rivière Cap-Rouge dans la municipalité du même nom.

Pour répondre à ses questions et à celles de la population, le comité d'action de ce secteur avait invité, outre M. Smith, les deux candidats aux élections provinciales dans la circonscription de La Peltrie, Mme Pauline Marois et M. Lawrence Cannon, ainsi que le maire de Cap-Rouge, M. André Juneau, et le directeur régional du ministère de l'Éducation, M. Valmont Richard.

Le débat a généralement tourné autour de la solution dite privilégiée par le ministère. Tous les intéressés étaient d'accord sur son opportunité mais les citoyens ont manifesté leur impatience devant le manque de précision de leurs

invités sur l'échéancier de son application.

"Nous prenons le risque de vendre une école pour montrer la volonté ferme de la commission scolaire de réaliser le programme même si nous n'avons aucune garantie légale que le produit de la vente servira à la construction de nouvelles écoles, a certifié M. Smith. Mais nous avons assez confiance dans le ministère, ils ne nous ont jamais trompés."

Des personnes présentes dans la salle se sont toutefois montrées fort perplexes face à cet engagement.

Quant à Mme Marois, elle s'est également dite d'accord pour prendre le risque et pour voir si toutes

les économies réalisées en construisant une école, notamment en matière de transport, en plus du produit de la vente d'actifs suffiraient à financer le projet.

Le candidat Lawrence Cannon a pour sa part affirmé que tous les candidats libéraux de la région de Québec préconisent aussi cette solution... mais "pas dans trois ans", bien qu'il ne s'agisse pas, dans son esprit, d'une condition sine qua non.

Les parents ont en outre réclamé qu'en attendant la construction de nouvelles écoles pour laquelle tout le monde semble d'accord, leurs enfants demeurent à l'école Bonne-Entente située à Sainte-Foy. M. Smith n'a fourni aucune réponse à cette intervention.

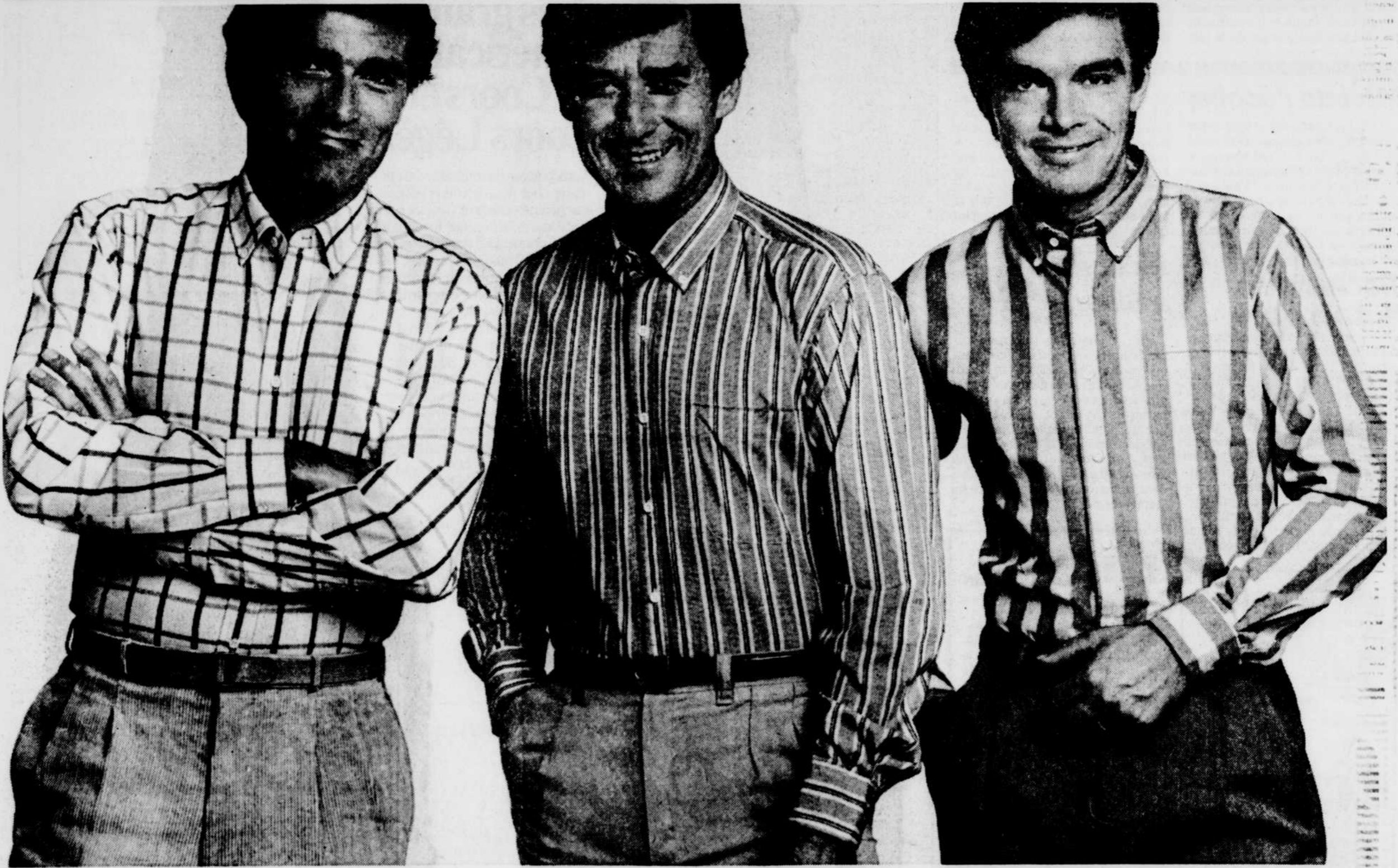


Georges SMITH

Le Soleil, Gilles Lafond

Notre plus grande vente  
aux plus bas prix de la saison

# Le Jour de la Saie



Le sport de ville: l'allure passe-partout par excellence,  
pour une mode confort signée couturier

CHEMISES TOUT ALLER D'UN STYLISTE RENOMMÉ

24<sup>99</sup>  
CH.

Noël approche et vous ne savez qu'offrir à l'homme de votre vie! Simplifiez-vous donc la tâche en lui choisissant l'une de ces superbes chemises signées d'un grand couturier et offertes à prix avantageux. Confectionnées dans une agréable étoffe de 60% coton/40% polyester dont il appréciera le confort et la facilité d'entretien, elles sont proposées dans un choix de carreaux et rayures. Teintes mode de vert, jaune, rouge ou bleu. Tailles P.M.G.T.G.

Achats en magasin seulement.  
Chemises sports pour hommes, rayon 350.  
En vigueur jusqu'au 23 novembre.

TOUS LES ARTICLES ANNONCÉS SONT OFFERTS À DES PRIX IMBATTABLES: GARANTI!

la Saie



# LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE

## PQ et PLQ répondent au Conseil du patronat

♦ MONTREAL (d'après PC) — Les partis libéral et québécois ont fait sagement leur devoir en répondant avec soin aux dix questions que leur a posées le Conseil du patronat du Québec (CPQ) sur l'économie et les relations de travail. Prenant grand soin de se prémunir contre une apparence de partisanerie, l'organisme a corrigé chaque réponse, mais n'a pas voulu noter les copies.

"Certains de nos membres sont péquistes" a toutefois laissé tomber M. Ghislain Dufour, vice-président exécutif de l'Association patronale, en guise d'explication pour sa neutralité stoïque.

Dans l'ensemble, les élèves s'en sont tiré avec élégance, si ce n'est toujours avec précision; au lecteur d'en juger.

### Dépenses

Le PLQ s'en tient à des gé-

néralités qualifiées de "vagues" sur le niveau des dépenses gouvernementales alors que le PQ reçoit une étoile pour son engagement à limiter la croissance des dépenses à un rythme inférieur à celui de l'économie.

Les rouges font plaisir à M. Sébastien Allard, président du CPQ, lorsqu'ils promettent un examen prioritaire de la parafiscalité des entreprises, de même que les bleus, avec leur objectif prioritaire de diminuer la taxe sur la masse salariale. Mais les libéraux emportent la palme pour ce qui a trait à la réglementation et la déréglementation, en promettant une unité de travail dirigée par un ministre et une commission de l'Assemblée nationale, tandis que les péquistes se contentent d'une déclaration générale plutôt bénigne.

### Société d'Etat

Pour ce qui est des sociétés d'Etat, le PLQ propose une approche de révision systématique, avec un penchant pour la privatisation, alors que le PQ, tout en étant d'accord avec certaines privatisations, comme la vente des actions de Cullinar que détient SOQUIA, se refuse à faire une vente de feu.

### Caisse de dépôt

Le Parti québécois fait froncer les sourcils de M. Allard en affirmant, en substance, ne vouloir rien changer à la Caisse de dépôt, tandis que les libéraux se disent prêts à rediscuter de son rôle et à impliquer davantage les gens d'affaires dans la gestion de son portefeuille.

### Négociation

Le CPQ est réconforté par le "non" libéral à la négociation sectorielle ou multipatronale, mais ne comprend pas que les péquistes veuillent attendre le dépôt du rapport Beaudry avant de se prononcer sur une proposition qu'il juge infâme.

Le PLQ est d'accord pour revoir certains "irritants" de la législation ouvrière, notamment les dispositions de la loi antigrévistes de grève et promet une attitude inflexible sur les services de santé qui sont tous essentiels. Le PQ fait confiance à sa toute nouvelle loi sur les négociations dans le secteur privé.

### Ministre de la PME

L'idée d'un ministère de la PME serait envisagée par les libéraux et qualifiée d'inutile par les péquistes, car à toutes fins utiles, c'est ce qu'est devenu le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le PLQ ne veut pas d'un comité Nielsen pour revoir les programmes gouvernementaux, mais propose de créer une commission indépendante à l'américaine pour proposer des réformes administratives et le PQ croit que le temps est maintenant à l'action plutôt qu'aux grandes consultations.

## Rien ne m'arrêtera (Blank)

♦ "Je serai là, jusqu'au bout. Rien ne m'arrêtera", dit Harry Blank en mordant dans chaque mot, ses yeux jetant du feu.

Richard DAIGNAULT à MONTREAL



Harry BLANK

Ecarté d'autorité de la liste officielle des candidats libéraux sur l'ordre du chef libéral, Robert Bourassa, l'avocat montréalais a affirmé au journal LE SOLEIL, hier, qu'il subit des pressions "indirectes" du parti dans le but de l'inciter à retirer sa candidature.

"It's bullshit", lance-t-il énergiquement lorsque le journaliste du SOLEIL lui demande de commenter une information de la centrale du Parti libéral voulant que sa candidature disparaisse de la liste finale des candidats de l'élection du 2 décembre.

La lutte électorale dans Saint-Louis semble vouloir prendre l'allure d'une vilaine bataille entre les nombreux supporters de M. Blank qui, depuis 25 ans, a été député libéral de la circonscription, et l'organisation de Jacques Chagnon, le candidat libéral officiel parachuté par M. Bourassa le 30 octobre.

Ghislaine Rheault a décrit dans LE SOLEIL d'hier (page A-14) le puissant coup de collier que donnent les troupes de M. Chagnon dans Saint-Louis, de peur que ne se fauille entre les troupes libérales qui se déchirent, le péquiste Arlindo Vieira.

Au cours de l'entrevue, M. Blank a déclaré que Fernand Lalonde, le directeur de la campagne libérale, était l'homme derrière toute cette affaire.

Pour M. Blank, tout est relié à un incident qui remonte à plusieurs mois. En effet M. Blank soutient que le chef libéral, Robert Bourassa, avait tenté d'obtenir sa démission une première fois alors qu'il se cherchait un district électoral où il pourrait se présenter, sans courir le risque d'une défaite, lors d'une partielle. C'était l'idée de M. Lalonde.

"Fernand Lalonde et Robert Bourassa étaient venus me voir à ce sujet", raconte-t-il.

"Je leur ai dit: premièrement, ça ne m'intéresse pas de céder ma

convention, ce dernier déposa ses documents en bonne et due forme auprès du bureau du directeur général des élections. Sa candidature fut reconnue mais quelques jours plus tard, le chef du Parti libéral invoqua son droit de révocation dans une lettre adressée au directeur général. C'est ce droit que reconnut le contentieux du bureau des élections. Voilà comment, dans Saint-Louis, M. Chagnon devint candidat libéral officiel à la place de M. Blank.

Or le député sortant n'accepte pas du tout l'interprétation que donne au texte de la loi électorale le bureau du directeur général des élections. Il soutient qu'une fois élu par une convention, sa candidature devenait irrévocable.

"Autrement, la loi donnerait aux chefs des partis le droit de suspendre une épée de damoclès sur la tête de chacun de leurs candidats et ce, jusqu'au jour du vote."

M. Blank accuse le directeur général, Pierre F. Côté, d'avoir posé un geste "politique" en acceptant la révocation exigée de M. Bourassa.

"Il a rendu une décision politique pour faire plaisir à M. Bourassa; dans le cas où Bourassa gagne les élections il ne veut pas perdre son job..."

Joint à Québec et prié de commenter cette déclaration le directeur général des élections a déclaré: "Je ne ferai aucun commentaire."

Toutefois selon certaines informations il semble que la décision d'accéder à la demande de révocation de la candidature de M. Blank repose sur un vieux principe juridique qui dit que celui qui a le pouvoir de nommer a le pouvoir de révoquer ou, autrement dit, que celui qui a le pouvoir de faire possède également celui de défaire.

La détermination que met l'avocat montréalais de 60 ans à combattre le candidat libéral officiel, M. Chagnon, ne manque pas de soulever la curiosité des médias. Hier matin, alors que M. Blank donnait la main à 300 personnes au coin des rues Prince-Arthur et du Parc, photographe et journaliste de La Presse étaient sur place. A midi c'était au tour du journal "The Gazette" de suivre M. Blank à travers les rues du quartier chinois où il distribuait une plaquette imprimée en 12 langues.

## Débat: TVA propose une nouvelle version...

♦ Le réseau TVA a formulé une nouvelle version de sa proposition pour tenter de "sauver" son projet de débat télévisé qui risque de n'avoir jamais lieu.

par Ghislaine RHEAULT

C'est ce qu'a indiqué hier au SOLEIL, le vice-président de TVA. Le réseau propose maintenant de faire sauter les déclarations préliminaires des candidats et ajouter ce temps à la période de confrontation directe. On porterait ainsi de 36 à près de 45 minutes le face à face des chefs. La période réservée aux tiers partis ne

serait nullement modifiée par cette formule a indiqué M. Héroux.

Le réseau attend les réponses des partis aujourd'hui.

Il reste maintenant deux dates possibles pour la tenue du débat soit les 22 et 29 novembre si on réussit à sortir cette affaire du bourbier où l'ont enlisée les stratégies des partis.

Le réseau ne s'est pas encore fixé une date ultime après laquelle il serait impossible de mettre la mécanique en place pour la tenue du débat. Mais en raison de la complexité d'une telle opération, il ne faudrait pas que les partis fassent attendre encore TVA trop longtemps.

## ... et Johnson accepte l'offre de la FPJQ

♦ Dans l'éventualité où Robert Bourassa refuserait un débat sur les ondes du réseau TVA, Pierre Marc Johnson est prêt à accepter un débat organisé par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), a-t-il fait savoir, hier, dans un communiqué.

M. Johnson avait déjà donné son accord pour une formule offrant 36 minutes de face à face avec Bou-

rasa au réseau TVA, mais a salué la nouvelle offre du réseau.

Par ailleurs, M. Johnson attend toujours une réponse du chef libéral quant à la tenue d'un débat en langue anglaise.

En outre, les chefs des quatre principaux partis ont accepté l'offre de CKAC-Télémedia pour un débat à la radio.

### Résultats

Tirage du merc. 13-11-85

649 5-9-23-28-40-46 no complémentaire 49

	GAGNANTS	LOTS
Prochain tirage:	6/6 1	1 219 852,80\$
samedi 16-11-85	5/6+ 3	153 611,10\$
	5/6 184	1 915,20\$
Gros lot (approx.):	4/6 8 737	77,50\$
1 500 000\$	3/6 162 011	10\$
	Ventes totales:	9 624 209\$

**Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Pour votre sécurité

### L'ÉTAT DES ROUTES à votre service

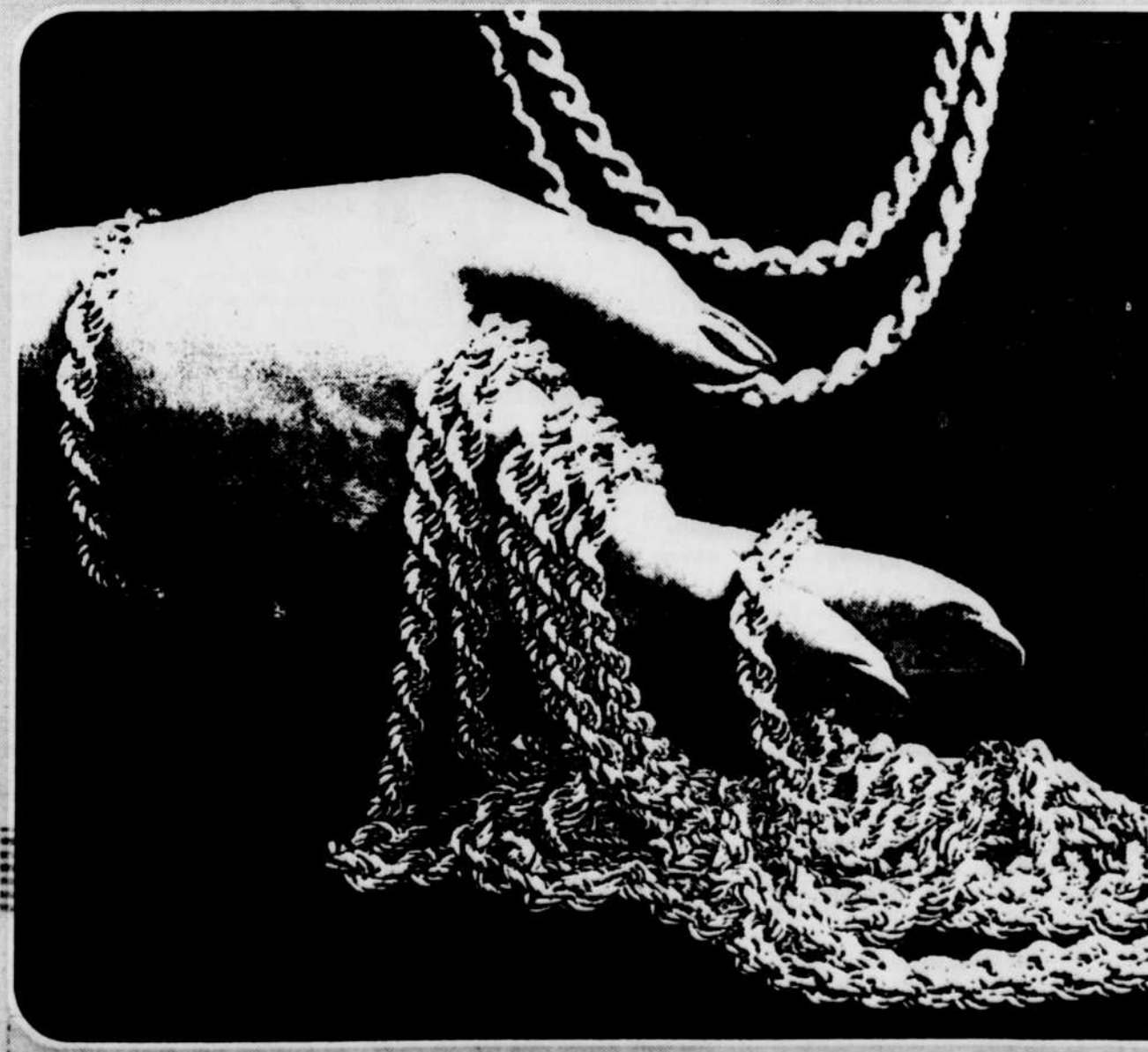
24 HEURES PAR JOUR

Le ministère des Transports du Québec annonce à la population de Québec et de Montréal que son service de renseignements sur l'état des routes est disponible vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine et ce du 15 novembre jusqu'à la fin de la saison, le 31 mars prochain.

Pour obtenir ces renseignements, veuillez composer les numéros suivants:

Québec (418) 643-6830 Montréal (514) 873-4121

Québec



## 30% de rabais Torsades en or 18 ct chez BIRKS

À ne pas manquer! Venez participer à cette ruée vers l'or... l'or 18 ct de ces torsades d'Italie. C'est un bon filon!

Somptueux, luxueux et magnifique, ce sont les mots qui décrivent le mieux l'or 18 ct. Son éclat et sa douceur vous sont présentement offerts à des prix irrésistibles.

	Ord.	En Solde
Collier 20" (50 cm)	\$1625.00	\$1137.50
Collier 26" (65 cm)	2100.00	1470.00
Bracelet 7" (18 cm)	575.00	402.50

Parfaitement BIRKS

## LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE

"Débat sur le débat"

# Bourassa critique l'attitude de Pierre F. Côté

◆ LAVAL — Pour la première fois, hier, M. Robert Bourassa s'en est pris sans équivoque au directeur général des élections, M. Pierre F. Côté, pour son attitude dans tout le "débat sur le débat" entre les chefs de parti.



LA TOURNÉE DE BOURASSA  
par  
Michel  
DAVID

Devant quelque 250 personnes âgées réunies dans un restaurant de Laval, M. Bourassa a parlé du "tandem Johnson-Côté" qui invoque depuis le début des "arguties légales" pour empêcher son face à face avec M. Johnson.

Prié d'expliquer le sens de ses propos, M. Bourassa n'a pas voulu remettre directement en question l'impartialité de M. Côté, mais il est venu bien prêt. "Je parle du tandem Johnson-Côté parce qu'ils ont les mêmes arguments: M. Johnson reprend les arguments de M. Côté et M. Côté énonce les arguments de M. Johnson", a-t-il déclaré en conférence de presse.

Un gouvernement libéral remplacerait-il le directeur général des élections? "S'il fait bien son travail, pourquoi est-ce que je le changerais?", répond M. Bourassa. Il n'a cependant pas dit s'il trouvait que M. Côté faisait bien son travail.

C'est cependant un secret de polichinelle que bien des libéraux ne le portent pas dans leur cœur. Déjà, ils n'avaient pas aimé la façon dont il a mené la consultation sur la réforme du mode de scrutin, il y a un an. Pour plusieurs, son attitude depuis une dizaine de jours a fait déborder la coupe.

### Débat

Cela dit, M. Bourassa se réjouit de ce que M. Johnson ait accepté un "face à face" sur les ondes de Télé-Média. Que le premier ministre ait offert hier, un débat télévisé le même soir, le chef libéral trouve ça plutôt "bizarre".

Il s'est cependant dit prêt à un débat télévisé n'importe quand, mais il maintient ses conditions: au moins une heure face à face avec M. Johnson avant que MM. Denis Mo-

nière et André Léveillé participent au débat.

"Est-ce qu'on aurait accepté que Coluche participe au débat entre Mitterrand et Giscard d'Estaing", a-t-il demandé, faisant allusion à la participation humoristique du célèbre comédien à la dernière campagne présidentielle en France.

### Sondages

Le chef libéral s'est par ailleurs dit satisfait du sondage Crop, publié hier, qui accorde 50 pour 100 des intentions de vote à son parti contre 44 pour 100 au Parti québécois.

Il y a deux semaines, M. Bourassa avait refusé de commenter le dernier Crop qui ne lui conférait plus que trois points d'avance, sous prétexte qu'un sondage Sorécom publié le même jour était plus récent. Beaucoup plus favorable aussi, puisqu'il lui donnait huit points d'avance.

Hier, c'est pourtant en évoquant ce sondage Crop qu'il a expliqué sa satisfaction. "On nous donnait trois

points, il y a deux semaines, maintenant c'est six points. Tous les récents sondages varient entre six et neuf points. Faisons la moyenne, ça nous donne 75 comtés".

M. Bourassa a par ailleurs refusé de commenter le sondage effectué auprès des lecteurs du journal Les Affaires, qui accorde 41 pour 100 au PQ et 28 aux libéraux. "Contrairement à d'autres personnes (comprendre M. Johnson), je commente tous les sondages scientifiques, mais ne me demandez pas de commenter ceux qui ne le sont pas".

### En tournée

M. Bourassa devait participer à une assemblée à Saint-Jean-Port-Joli, en soirée. Les journalistes n'ont cependant pas pu le suivre en raison du mauvais temps. Aujourd'hui, le chef libéral visite l'usine de chaussures Katerina, à Loretteville. Il participe ensuite à deux assemblées publiques, à Sainte-Foy, puis à Sept-Îles.



Le chef libéral Robert Bourassa a rencontré quelques médecins lors de sa visite à la Cité de la Santé de Laval.

## Les promesses: la facture augmente

# \$150 millions pour les salles d'urgence

◆ LAVAL — Au total déjà imposant de ses promesses, M. Robert Bourassa a ajouté, hier, un autre \$150 millions étalés sur deux ans, pour régler le problème de Pengorgement des salles d'urgence.

Entouré des députés Pierre Paradis et Thérèse Lavoie-Roux, M. Bourassa a officiellement confirmé cet engagement à la Cité de la Santé de Laval, où le PLQ a rendu public son "programme global d'action" en matière de santé et de services sociaux, qui rappelle beaucoup ce qu'a déjà proposé M. Pierre Marc Johnson.

Ce projet de "réforme en profondeur de la gestion du réseau hospitalier" inclurait une révision des pratiques de financement du système, le renouvellement des équipements désuets et l'encouragement de la recherche.

Pour réaliser ce plan, un gouvernement libéral maintiendrait les dépenses dans les secteurs de la santé et des services sociaux au

niveau actuel de 28 pour 100 de l'ensemble des dépenses gouvernementales.

"Ceci signifie des hausses annuelles du même ordre que celle de la hausse tendancielle du produit intérieur brut (PIB)", c'est-à-dire de la croissance de l'économie", a déclaré la députée de L'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

De nouveaux membres seraient ajoutés au personnel de la Commission Rochon, mise sur pied par le ministre Guy Chevrette, tandis que son échec serait raccourci.

Comme il le fait presque quotidiennement depuis le début de la campagne, M. Bourassa s'en est pris vivement à M. Johnson qui, à titre d'ancien ministre des Affaires sociales, est responsable d'une "détérioration inhumaine des soins de santé", indigne d'une société civilisée.

Que M. Johnson parle aujourd'hui de régler le problème des urgences relève de "la plus pure

hypocrisie", a dit M. Bourassa, quand on se rappelle qu'au moment où il sabrait dans les budgets des hôpitaux, le PQ gaspillait "des centaines de millions pour la vanité nationale".

### Urgences

Identifié comme "première priorité budgétaire" d'un gouvernement libéral, le problème des urgences serait réglé de la façon suivante:

- rendre disponibles 1,200 lits additionnels pour les soins de courte durée, principalement par un réaménagement du stock actuel;
- accorder aux services d'urgence la priorité aux laboratoires et à la radiologie;
- donner priorité aux patients de l'urgence dans l'admission à l'hôpital;
- accélérer l'implantation d'unités de gériatrie active dans les hôpitaux;
- maintenir l'urgence psy-

chiatrice 24 heures par jour.

M. Bourassa n'a donné, hier, aucune précision quant à la répartition de l'enveloppe spéciale de \$150 millions entre ces différentes mesures. Cet argent ne serait pas utilisé pour réduire le déficit de \$125 millions accumulé par les hôpitaux, a cependant assuré Mme Thérèse Lavoie-Roux.

### Personnes âgées

Compte tenu du vieillissement de la population, un gouvernement libéral réviserait à la hausse les budgets des centres d'accueil et prendrait tous les moyens pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Un comité multipartite permanent serait par ailleurs mis sur pied pour trouver une solution à la pénurie de médecins dans les régions éloignées. Les mesures d'incitation financière et la politique de contingentement déjà prévues à cet effet seraient révisées.

### Réaction

Présente à la conférence de presse de M. Bourassa, la présidente de la Fédération des infirmiers et infirmières unis, Mme Raymonde Bossé, s'est dite d'avis que le programme libéral en matière de santé était mieux "collé à la réalité" que celui du PQ et que les moyens proposés étaient "plus réalistes".

Selon elle, les 1,200 lits de courte durée promis, hier, ne feront toutefois que rétablir le niveau d'avant les coupures, en 1982.

Il y avait 57 patients alités dans les couloirs de l'urgence de la Cité de la Santé, hier. La semaine précédente, on avait atteint le chiffre de 72. "Ça n'a aucun sens", a déclaré Mme Bossé.

M. Bourassa est allé constater sur place, mais il a demandé à la cohorte de journalistes qui le suivent de ne pas l'accompagner, pour ne pas incommoder les malades.



Le président de l'Association des professeurs de cégeps, Richard Duval (à gauche), s'en est pris à Pierre Marc Johnson lors de son passage au cégep Lévis-Lauzon.

## Pierre Marc Johnson froidement accueilli au cégep Lévis-Lauzon

◆ LAUZON — En 90 minutes, de passage au cégep Lévis-Lauzon, M. Pierre Marc Johnson a discuté hier avec des membres de la direction du collège puis avec des représentants des étudiants, a subi les foudres du président du syndicat des professeurs, visité les laboratoires d'électrotechnique et de robotique, prononcé un discours, donné une conférence de presse et répondu aux questions de quelques étudiants, obtenant tour à tour ou simultanément des applaudissements et des huées des cégépiens.

par André FORGUES

En 90 minutes, il n'a cependant touché que des thèmes nationaux sauf pour dire aux étudiants qu'ils

avaient un bon cégep, sauf aussi pour souligner dans son discours la détermination dont Jean Garon a fait preuve pour obtenir l'implantation du centre de robotique dans ce cégep.

Il a bien mentionné le projet d'aluminerie d'Alusuisse, qui se réalisera "peut-être un jour dans votre région", mais sans en dire davantage.

A travers ses déplacements rapides dans les corridors, M. Johnson s'est arrêté quelques fois pour serrer des mains et échanger quelques mots avec des gens, sous l'oeil des caméras. Il l'a notamment fait avec des étudiants en technique d'architecture penchés sur leurs tables à dessin dans le mail du cégep.

Installées là pour un dessin-athon qui avait lieu la veille, les tables étaient demeurées sur place à la demande des éclairages qui précèdent M. Johnson dans ses déplacements. On ne sait pas si ces éclairages ont pensé au fait que l'adversaire libéral du député-ministre Jean Garon, dans Lévis, est un architecte.

Au président du syndicat des professeurs, qui l'a harangé sur l'impact des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement, M. Johnson n'a pu trouver le moyen de répondre sur-le-champ à cause de l'intensité du discours de son vis-à-vis. Plus tard, en conférence de presse, le président du PQ a qualifié de "très classique et traditionnel" chez ce mouvement syndical que je connais bien" (celui des enseignants membres de la CSN).

Disant comprendre les préoccupations des enseignants, M. Johnson a conclu en affirmant qu'il est "toujours plus facile de dire donnez-nous-en plus".

Quant aux questions posées par les étudiants sur leurs problèmes spécifiques, elles ont aussi porté sur le manque de professeurs (idéalement il en faudrait plus, a-t-il répondu en substance, mais il faut faire des choix compte tenu qu'on ne peut taxer toujours davantage) et sur le retard dans l'émission des chèques du service des prêts et bourses (je comprends mal que ça se produise, mais je vais dire au ministre d'y voir).

L'ancien concurrent de M. Johnson dans la course à la direction du Parti québécois, M. Garon, a accompagné son chef dans cette tournée, arrivant même sur les lieux une dizaine de minutes avant lui. En route, le député s'était arrêté au

parc des anciens combattants, à Lauzon, pour confirmer l'octroi d'une subvention de \$4,900 tandis qu'en fin d'après-midi il participait à l'inauguration officielle du nouveau centre administratif d'Hydro-Québec à Lévis.

## \$14 millions seraient investis dans les services de garderie

◆ LONGUEUIL — Un éventuel gouvernement du Parti québécois consacrerait un montant de \$14 millions, dès la première année, aux services de garde.



LA TOURNÉE DE JOHNSON  
par  
Réjean  
LACOMBE

La ministre de la Condition féminine, Mme Lise Denis, et le premier ministre Pierre Marc Johnson, ont indiqué, hier, que le gouvernement entendait créer 12,000 places par année. En outre, les nouveaux engagements péquistes prévoient une aide financière accrue destinée à un plus grand nombre de parents.

La ministre Denis a également proposé des mesures qui, dans son esprit, assureront l'accessibilité à des locaux de qualité. Elle a également précisé que de nouvelles formules de garde seront expérimentées.

C'est, de dire M. Johnson, un gros morceau. Mais on pense que ça vaut la peine. Ainsi, la ministre de la Condition féminine a mentionné que 3,000 places seront créées annuellement en garderies, 2,000 places créées en agences de garde en milieu familial et 6,000 places en milieu scolaire. La formule des jardins d'enfants et des haltes-garderies sera reconstruite, de dire Mme Denis, ce qui ajoutera deux nouveaux types de services aux trois autres déjà reconnus par l'Office des services de garde.

### Aide financière

Par ailleurs, la ministre a pris l'engagement d'augmenter l'aide quotidienne de \$0.50 par année pour les quatre prochaines années. De plus, le seuil du revenu familial net sera haussé de \$500 par année pour une même période de temps.

Ainsi, de préciser la ministre, un couple qui a un revenu familial net de \$13,500 reçoit aujourd'hui pour son enfant en service de garde \$10 par jour. En avril 1986, ce même couple avec un revenu net de \$14,000 touchera \$10.50 par jour.

### L'accessibilité

Par ailleurs, la ministre Denis a précisé que le gouvernement s'est entendu avec trois de ses ministères pour faciliter la tâche d'implantation de locaux de qualité.

Dans un premier temps, le gouvernement entend reconduire le programme d'aide aux municipalités pour aider les garderies à se relocaliser dans des locaux municipaux. Dans un second temps, un amendement sera apporté à la loi de l'instruction publique pour rendre obligatoire l'organisation de services de garde en milieu scolaire pour les enfants d'âge scolaire.

Finalement, Mme Denis propose l'adoption d'une politique dans le but de rendre disponible des locaux à l'intérieur des établissements du réseau du ministère des Affaires sociales. La ministre de la Condition féminine souligne qu'avec ces nouvelles mesures, le nombre de places en garderie sera porté à 100,000 en 1990.

## Inuit et Amérindiens sont étonnés d'être considérés comme des "bénéficiaires"

◆ MONTREAL — Pierre Marc Johnson, premier ministre en campagne électorale, s'est rendu, hier soir, serrer des mains d'Inuit et d'Amérindiens. C'est à eux, les "bénéficiaires" de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, a-t-il dit, que son discours s'adressait.

par Anne-Marie VOISARD  
(envoyée spéciale du Soleil)

Ce qualificatif en a fait sursauter quelques-uns, ceux du moins qui comprennent le français, parce que pendant toute

la journée, au forum organisé par la Société de recherches amérindiennes, les principaux bénéficiaires de la convention étaient le gouvernement du Québec et ses sociétés d'Etat. C'est bien Robert Bourassa, alors premier ministre, qui a dû entreprendre cette difficile négociation afin d'être capable de procéder au développement hydroélectrique de la Baie James.

Robert Bourassa

Il reste malgré tout que M. John-

son avait plus de chance d'être bien accueilli que celui qui convoite aujourd'hui son poste. Les autochtones ont gardé un souvenir amer de l'attitude du gouvernement à l'époque de cette convention. Ils savent aussi que s'il n'y avait pas eu le juge Albert Malouf, de la cour supérieure, pour faire stopper les travaux, probablement qu'il n'aurait jamais été possible pour eux d'en venir à un accord.

Me James O'Reilly, conseiller juridique du Grand conseil des Cris, depuis le début de cette bataille, a rappelé hier que "pour Robert Bourassa, c'était assez clair qu'il ne pensait pas que les Indiens avaient grands droits. C'était très clair aussi qu'il n'était pas question pour lui de modifier son projet". Ce n'est qu'après le jugement Malouf qu'il a accepté d'entendre les revendications des autochtones, a rappelé Me O'Reilly.

Le député libéral de Mont-Royal, John Ciaccia, qui agissait à ce moment comme négociateur du gouvernement et porte-parole de Robert Bourassa, ne partage pas cet avis. N'empêche que les Cris aussi

bien que les Inuit continuent à se méfier de l'ancien premier ministre et qu'ils ne veulent absolument pas entendre parler de son projet, phase II, qui vise cette fois la construction de barrages sur les rivières Notaway, Broadback et Rupert.

### Une nouvelle bataille

Un jeune Cri a manifesté, hier, son inquiétude parce que Robert Bourassa se vante dans son livre "L'énergie du Nord" qu'il n'aurait pas à négocier un nouveau contrat pour mener à bien ses rêves. Le député Ciaccia soutient que l'ancien premier ministre s'appuie sur la convention qu'il a signée en 1975. Me O'Reilly prétend, au contraire, que Robert Bourassa doit obligatoirement négocier avec les autochtones.

Quoiqu'il en soit, il faut s'attendre à une bataille à la fois juridique et politique. Pierre Marc Johnson n'est pas sans le savoir. Il est donc allé dire aux Indiens et aux Inuit que son gouvernement se fera un point d'honneur de respecter l'esprit et la lettre de la convention.

# La plainte contre André Maltais retirée



Le candidat libéral André Maltais.

◆ SEPT-ÎLES — Bombe au lancement de la campagne d'André Maltais, candidat du Parti libéral du Québec dans Duplessis: le directeur général des élections du Canada a retiré sa plainte à son endroit.

par Marc SAINT-PIERRE  
du bureau du SOLEIL

De fait, les procureurs du directeur général des élections ont bel et bien fait marche arrière, au palais de justice de Sept-Îles, hier après-midi, à la suite de l'argumentation des avocats de M. Maltais. Une argumentation basée sur la Charte canadienne des droits.

M. Maltais était accusé d'avoir commis une infraction technique à la Loi électorale du Canada, ceci à l'occasion du scrutin du 4 septembre 1984 où, comme porte-parole du Parti libéral du Canada, il faisait face à Brian Mulroney.

Les termes de l'accusation qui vient de sauter donnaient à entendre que M. Maltais avait involontairement défoncé le plafond des dépenses électorales autorisées.

Marc Brouillette, organisateur en chef de la campagne de M. Maltais et issu du bureau d'avocats chargé de la défense du candidat libéral, a dit aux journalistes que le contenu de l'accusation était imprécis.

Il est tout à fait normal, et ceci est garanti par la Charte canadienne des droits, qu'un accusé soit mis au fait de ce qu'on lui reproche exactement, a ajouté Me Brouillette en substance.

Cette accusation reposait sur une affaire de facture avec Radio-Canada. Une facture qui a été expédiée en retard à l'organisation de M. Maltais et qui s'est enflée bien au-delà de ce qui avait été préalablement discuté.

"Le juge n'a pas eu à casser quoi que ce soit", a précisé de son côté M. Maltais. Pour le candidat libéral, c'est "la pauvreté de l'accusation" qui a amené les avocats du directeur général des élections à la retirer.

Interrogé sur l'éventualité que le bureau du directeur général des élections refasse ses devoirs et revienne avec une accusation plus articulée, M. Maltais a répondu: "S'ils (les avocats du directeur général) décident de revenir avec ça, ce sera véritablement du harcèlement".

Le candidat du PLQ dans Duplessis a convenu par ailleurs que le poids de cette accusation avait lourdement pesé sur lui.

Pour le moins, cette affaire aura eu des rebondissement rocambolesques.

Ces démêlés avec le bureau du directeur général des élections avaient dans un premier temps amené M. Maltais à retirer sa candidature. Et si le PLQ lui cherchait vite un remplaçant en le son côté l'empêcher de partir, notamment en soulevant l'opinion publique. En début de semaine, pressé par une pétition de quelque 6,000 signatures réunies dans Duplessis, M. Maltais avait finalement déposé son bulletin de candidature. Et, ceci, cette fois, avec la bénédiction du chef du PLQ, M. Robert Bourassa, et le feu vert de l'organisateur en chef pour les circonscriptions de l'Est du Québec, M. Marc-Yvan Côté.

"C'est une journée extraordinaire. Je suis plus qu'heureux. Ça valait la peine de défendre mes droits", a conclu M. Maltais en faisant une croix sur l'affaire.

# Les pharmaciens sommés de cesser leur publicité

◆ (D'après PC) — Le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, a ordonné aux pharmaciens, hier, de mettre fin à une campagne de publicité critiquant les tarifs que leur verse le gouvernement du Québec.

Cette annonce d'une pleine page dans les journaux, a expliqué M. Côté, contrevient à la loi électorale du Québec, parce qu'elle critique indirectement le Parti québécois et n'a pas été défrayée par un parti officiel ou un candidat, comme la loi le requiert.

Les pharmaciens menacent d'abandonner le programme d'assurance des médicaments du gouvernement, parce qu'ils ne reçoivent que \$3.52 pour chaque ordonnance, ce qui constituerait le tarif le plus bas au pays.

S'ils laissent le programme d'assurance, les personnes âgées et les assistés sociaux devront payer pour les ordonnances et seront par la suite remboursés par le gouvernement.

M. André Lévesque, président de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, a fait savoir que l'association va se soumettre à

la décision du directeur général des élections, tout en demandant un avis juridique sur la question.

Le livre de Monière interdit

De plus, M. Côté a interdit cette semaine à la maison d'édition Québec-Amérique et au distributeur Québec Livres de distribuer, vendre ou publiciser le livre récent du politologue Denis Monière, "Avez-vous lu Hirschman?"

M. Côté a jugé que l'ouvrage du chef du Parti indépendantiste constituait une dépense électorale qui n'a pas été autorisée par l'agent officiel de Denis Monière et ce, contrairement aux exigences de la loi électorale.

Dans un communiqué émis hier, M. Côté indique qu'il a fait parvenir mardi des mises en demeure à Québec-Amérique, dirigé par Jacques Fortin, et à Québec Livres de Germain Lapiere.

"Si les mises en demeure n'atteignent pas les objectifs recherchés, des procédures judiciaires seront prises sans autre avis, ni délai", a signalé M. Côté.

# LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE



Les candidats péquistes Pauline Marois (La Peltrie) et Jean Filion (Montmorency) se sont adressés, hier, à près de 200 étudiants de l'université Laval.

# Condition féminine: le programme du PQ s'en vient

◆ Beaucoup plus qu'un programme électoral sur la condition féminine, la présence de nombreuses candidates est un meilleur gage pour améliorer la situation des femmes.

par Pierre MARTEL

Telle est la réplique que Mme Pauline Marois, candidate du PQ dans la circonscription électorale de La Peltrie, a servie à un étudiant qui, après avoir souligné que le Parti libéral venait de rendre public un programme sur la condition féminine, demandait à la ministre quand le PQ allait se décider à en faire autant.

"Au PQ, il y a actuellement 20 femmes qui sont candidates. Elles

ont toutes d'excellentes possibilités d'être élues car elles sont candidates dans de très bons comtés. Plus nous serons nombreuses dans l'équipe Johnson, plus nous allons pouvoir changer des choses", d'affirmer Mme Marois.

De toute façon, d'ajouter Pauline Marois, le PQ devrait intervenir sur la question de la condition féminine au cours de la campagne électorale. Il sera question de l'accès à l'égalité et du suivi à donner au sommet Décision 85.

Sur la promesse de M. Bourassa, le chef libéral, de permettre aux femmes à la maison de profiter du Régime de rentes du Québec au même titre que celles sur le marché du travail, Mme Marois a

rappelé que Décision 85 a pris un engagement de ne pas utiliser le véhicule du Régime des rentes du Québec pour solutionner le problème.

"Nous voulons privilégier un autre véhicule de transfert. A cette fin, nous avons créé un comité de travail, déjà à l'oeuvre, afin d'étudier divers scénarios pour trouver un moyen de reconnaître à la retraite l'apport des femmes au foyer", d'expliquer Mme Marois.

La ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu rencontrait alors près de 200 étudiants et étudiantes de l'université Laval hier midi. Elle était accompagnée du candidat péquiste dans la circonscription électorale de Montmorency, M. Jean Filion.

**L'ALCOOL** un problème dans ta vie?  
le Père Paul Aquin s.j. veut t'aider  
Pavillon GRAND ÉLAN  
C. P. 119, Mont-Rolland Qué. JOR 1G0  
(514) 229-3426

**Entre nous, propriétaires de stations d'essence**  
Si vous êtes propriétaire d'une station d'essence affiliée à une compagnie nationale, vous profitez de la force du réseau en entier. Mais avez-vous déjà calculé le prix par litre que vous devez payer pour cette administration?  
Eko, c'est une un petit réseau de détaillants d'essence dynamiques déterminés à travailler d'abord pour leurs clients mais aussi... pour eux.  
Si vous êtes à la recherche d'un moyen d'accroître le fruit de votre travail quotidien, communiquez dès aujourd'hui avec M. Normand Gratton.  
EKO  
Division de F. Dufresne inc.  
455, Lavoie  
Ville Vanier, Québec G1M 2V2  
Tél.: 688-1820

**ÉLECTIONS MUNICIPALES DE QUÉBEC le 17 novembre**  
COMITÉS DU PROGRÈS CIVIQUE DE QUÉBEC  
Jean Pelletier  
LIMOILOU  
Districts nos 1-2-3-4-5-6-7  
1250, 3e Avenue  
647-4549/647-4560  
CENTRE-VILLE  
Districts nos 8-9-10-11  
581 est, boulevard Charest  
647-4566/647-4574  
CHAMPLAIN  
Districts nos 12-13-14-15-16  
291 ouest, St-Cyrille  
647-4613/647-4712  
LES SAULES  
District no 17  
1330, boulevard Masson  
871-4151  
DUBERGER  
District no 18  
2973, boulevard Pere Lelievre  
687-9372  
LES SAULES (Partie)  
District no 19  
1770, Carre Duclaux  
871-2002  
CHARLESBOURG-O.  
District no 19  
175, boulevard St-Joseph  
622-0575  
NEUFCHÂTEL  
District no 20  
29, rue St-Paul  
842-9225  
NEUFCHÂTEL  
District no 21  
246, boul. l'Ormiere  
842-5885  
AVEC L'ÉQUIPE PELLETIER  
pour que ça marche encore... demain  
On vote Progrès Civique  
Autorisé par R. Thivierge, agent officiel  
Le Progrès Civique de Québec, 880, ch. Ste-Foy, Québec.

renouement conjugal  
**SOIRÉE SPÉCIALE RENOUEMENT CONJUGAL**  
10e ANNIVERSAIRE  
Endroit: Hall d'Exposition de Québec 1515, d'Estimauville Québec  
Date: 16 novembre 1985  
Heure: 19h30  
**VIENS, ON T'ATTEND**  
GRAND SPÉCIAL  
SALON, SALLE À DINER, CORRIDOR  
**69,95\$**  
● Tapis nettoyé et séché en moins de 2 heures  
● Désinfecte, désodorise vos tapis  
● Protecteur de tapis Scotch Guard en sus  
● Travail garanti  
prosol  
714, route Bélair, Val-Bélair - 529-1141

EN RAISON D'UNE GRÈVE TEMPORAIRE,  
nous avons un urgent besoin d'écouler  
notre INVENTAIRE  
**À DES PRIX INCROYABLES!**  
**TOUTE OFFRE sera probablement acceptée!**  
LA DIRECTION, DEVANT CETTE SITUATION, SE VOIT FORCÉE A VENDRE LES VOITURES A DES PRIX QUI NE REVIENDRONT JAMAIS...  
**...Dépêchez-vous et venez dès aujourd'hui!**  
**FILLION**  
822-0610 & FRÈRES (1976) Inc.  
L'ange Gardien  
6218, boul. Ste-Anne

**LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE.**

**La prise du pouvoir du PQ fêtée par les orthodoxes**

♦ **MONTREAL (d'après PC)** — C'est à un adversaire politique du Parti québécois, en fait à son ancienne aile orthodoxe, que revient l'initiative de fêter l'anniversaire de la première victoire électorale des troupes péquistes, le 15 novembre 1976.

Dans la circonscription de Deux-Montagnes, représentée par le député Pierre de Bellefeuille, le Parti indépendantiste (PI) de Denis Monière organise, ce soir à Saint-Eustache, une réception pour commémorer l'anniversaire de la prise du pouvoir péquiste, à laquelle le chef Pierre Marc Johnson n'est pas invité.

Plusieurs vedettes du mouvement nationaliste québécois feront acte de présence: les Camille Laurin, Gilbert Paquette, Guy Bisailon et probablement Denise Leblanc-Bantey.

Les ex-orthodoxes péquistes ont mené hier deux offensives de front pour forcer les deux principaux partis politiques à se prononcer pendant la campagne électorale sur l'enjeu constitutionnel.

Le chef nationaliste Monière se fait le défenseur du statu quo, c'est-à-dire la non-signature du "Canada Bill", ce qui permettrait aux indépendantistes de gagner du temps

et de finir par convaincre une majorité de Québécois d'opter pour la souveraineté.

Pour sa part, Mme Leblanc-Bantey a rendu publique une lettre expédiée à Pierre Marc Johnson et Robert Bourassa leur demandant de "se prononcer publiquement sur certaines questions majeures directement liées à l'avenir économique du Québec."

Par ailleurs la conférence de presse du PI a fourni l'occasion à ses porte-parole de s'attaquer aux deux chefs des principaux partis, mais c'est Pierre Marc Johnson qui a le plus écopé. "Son slogan, ce n'est pas celui de son père, Egalité et Indépendance, c'est Iniquité et Dépendance", a dit Gilles Rhéaume, candidat du PI dans Saint-Henri.

Il prétend que le chef du PQ est "plus fédéraliste que (Robert) Bourassa dans son comportement, moins autonomiste que (Maurice) Duplessis et fait plus de courbettes que (Louis-Alexandre) Taschereau". M. de Bellefeuille a rappelé qu'une fuite de presse avait permis de découvrir que M. Johnson voulait, au cours des négociations avec Ottawa, "rien demander qu'Ottawa pourrait refuser".

**Harney axe sa campagne sur le thème du plein-emploi**

♦ **Le chef du NPD-Québec, M. Jean-Paul Harney, a fait hier soir un vibrant plaidoyer en faveur d'un Etat québécois fort et d'une politique prioritaire de plein-emploi.**

par Pierre MARTEL

S'adressant à une quarantaine de partisans à l'occasion de son investiture comme candidat néo-démocrate dans la circonscription de Louis-Hébert, M. Harney a dénoncé le slogan "Faire faire" du premier ministre Pierre Marc Johnson.

"Faire faire", c'est défaire les institutions que les Québécois se sont données au cours des dernières années. On ne peut pas rétrécir l'Etat québécois. On a besoin d'un Etat fort", a-t-il affirmé.

Par ailleurs, le chef du NPD-Québec a souligné qu'il n'y avait que deux projets de société dans le débat électoral actuel. "Il y a le projet de société du PQ et du PLQ qui est la même chose et le nôtre", a-t-il dit.

"Les deux vieux partis se font très silencieux sur nos 300,000 chômeurs, nos 700,000 dépendants du

bien-être social, nos milliers de familles monoparentales et sur la pauvreté des femmes. Actuellement, un Québécois sur huit est à la recherche d'un emploi. Pour cinq Ontariens à la recherche d'un emploi, il y a sept Québécois", lance M. Harney.

Poursuivant sur sa lancée, le candidat néo-démocrate dans Louis-Hébert ajoute: "Pendant que les Québécois sont les citoyens les plus taxés du Canada, les entreprises faisant affaire au Québec ont le plus faible fardeau fiscal au pays. Il y a une collusion entre les deux vieux partis pour ne pas effrayer leurs amis de la finance."

M. Harney soutient que le fardeau fiscal des entreprises du Québec est passé de 15 à 45 pour 100 de 1970 à 1985. Selon lui, si les grandes sociétés payaient le même niveau d'impôt qu'en 1970, il y aurait une épargne de \$600 par année pour chaque citoyen.

Le candidat a déridé son auditoire lorsqu'il a comparé les frères Johnson (Daniel du Parti libéral et Pierre Marc du Parti québécois) aux vieux bureaux d'avocats. "Il y en a un dans chaque



Le chef du NPD-Québec, M. Jean-Paul Harney.

parti", a-t-il dit.

A la grandeur du Québec, le NPD-Québec avait hier soir 82 candidats. Avant la fin des mises en candidature samedi, le parti espère en avoir 90.

Quatre candidats néo-dé-

mocrates de la région de Québec ont participé à l'assemblée d'investiture de M. Harney. Il s'agit de Diane Lapointe (Charlesbourg), Denis Jeffrey (La Peltrie), Pierre Rivard (Taschereau) et Michael Aberman (Montmorency).

**carrières et professions**

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266**

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS, LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

**DEVENEZ COURTIER EN PLANIFICATION FINANCIÈRE**

Grâce au courtage, vous avez accès aux produits les plus compétitifs offerts sur le marché par des institutions financières bien établies.

Ainsi vous offrirez à vos clients une gamme complète de services financiers pour une planification financière objective. Vous apporterez des solutions à leurs problèmes d'impôt avec des techniques de planification pour faire fructifier leur portefeuille et pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers à court et à long termes.

**SERVICES TELS QUE:** Obligations d'épargne du Canada et du Québec, fonds d'investissement à revenu fixe et d'équité, REER auto-géré, fiducie d'éducation, assurance-vie, fonds immobiliers, fonds d'or et fonds de marché monétaire et des programmes collectifs.

**QUALIFICATIONS:** Courtier en valeurs mobilières, en assurance-vie, en assurance générale, banque, fiducie ou toute autre expérience d'affaires pertinentes.

**NOUS OFFRONS:**

- un plan de carrière offrant plusieurs débouchés dans l'industrie de services financiers
- des outils de travail sophistiqués et l'appui d'un centre de recherche
- formation complète et continue
- avantages sociaux
- excellentes possibilités d'avancement
- un revenu de niveau exécutif

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS veuillez communiquer avec nous entre 9 et 17 heures**

**\* Bureaux à Québec Opportunités: région du Lac-St-Jean Bas-du-Fleuve et Côte-Nord (418) 871-6677**



**CENTRE NATIONAL DE COURTAGE FINANCIER INC.**

Le Centre de traitement pour enfants est un service progressif au sein d'une installation régionale de réadaptation offrant l'évaluation, le diagnostic et le traitement aux enfants handicapés physiques et aux jeunes adultes à l'aide d'une équipe multidisciplinaire. On recherche les postes suivants:

Un(e) (1) **physiothérapeute** — possédant l'expérience à traiter les enfants atteints de troubles de développements neuromoteur (Formation N.D.T. un atout). Les postulants doivent être admissibles à l'Association canadienne des physiothérapeutes et doivent être membres du "Board of Directors of Physiotherapy for the Province of Ontario."

Un(e) (1) **ergothérapeute** — les postulants doivent être diplômés d'un programme d'ergothérapie agréé et admissibles à l'Association canadienne des ergothérapeutes. L'expérience dans l'approche BO-BATH, la formation en intégration sensorimotrice ainsi que l'expérience en pédiatrie sont des atouts.

Le bilinguisme est avantageux pour tous les postes annoncés.

Veuillez répondre par écrit au:

**Directeur, Ressources humaines Hôpital Laurentien 41, chemin du lac Ramsey Sudbury (Ontario) P3E 5J1**

**COMPTABLE demandé(e)**

Temps partiel (1 journée par semaine)

**Lieu de travail:** Place Québec

**Contacteur:** COUTURE & ASSOCIÉS 839-7531

**REPRÉSENTANT(E)**

pour promouvoir la location d'équipement dans le domaine de la restauration.

Le (la) candidat(e) recherché(e) possède un minimum d'expérience dans la restauration et démontre d'excellentes aptitudes dans le domaine de la vente.

Salaire plus commission

Faire parvenir curriculum vitae au:

**455, rue Braille Sainte-Foy (Québec) G1P 3V2**

A l'attention du **directeur du personnel**

**VEISEZ JUSTE!**

Gestnet Inc. requiert immédiatement les services d'un représentant des ventes pour les régions de la Beauce, Victoriaville, Thérford-Mines et Montmagny. Si vous voulez relever de nouveaux défis et prendre votre avenir en main, vous êtes probablement la personne que nous recherchons. Gestnet est un chef de file à l'échelle internationale dans le domaine de la mise en marché d'équipement de bureau et autre matériel connexe. Notre société possède des succursales à travers le Canada.

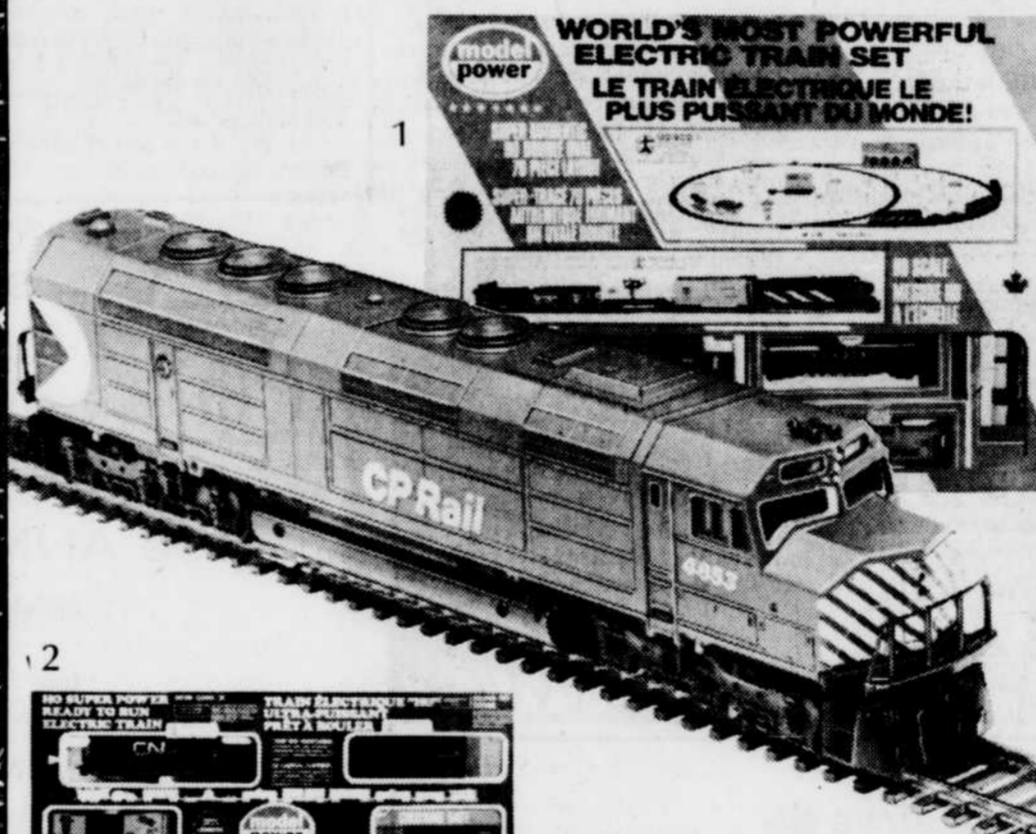
Le candidat idéal possède de préférence de l'expérience dans la vente. Cette expérience n'est toutefois pas essentielle, puisque nous offrons un programme complet de formation. Le candidat doit à tout prix être dynamique, motivé, autonome et ne pas avoir peur de travailler. Si vous êtes à la recherche d'un poste intéressant, il y a une place pour vous dans cette industrie très compétitive en pleine expansion.

Grâce au salaire, aux commissions et aux avantages sociaux offerts chez Gestnet, vous avez la possibilité non seulement de faire carrière, mais aussi d'obtenir un poste très rémunérateur. Si vous croyez être le candidat que nous cherchons, faites parvenir votre curriculum vitae à M. Jacques Racine. Toute demande sera traitée confidentiellement.

**Gestnet Inc.** 420, Faraday, Ste-Foy, Qc G1N 4E5 S.V.P. pas d'agences

**joujoux à prix joyeux!**

LES ENFANTS ADORENT LES TRAINS... COMBLEZ LEURS VOEUX! COMMANDEZ MAINTENANT!



Tous ces ensembles sont à l'échelle HO et mettent en vedette le Canadien National, le Canadien Pacifique et d'autres compagnies!

**Train électrique de luxe**  
1 Ensemble de 70 pièces comprenant: une locomotive Diesel, 3 autorails, 2 fourgons, des rails et un transformateur. Modèle no 1097.

Prix Eaton **79<sup>99</sup>** l'ens.

**Supertrain électrique**  
2 Voie ovale d'environ 36 x 45 po.; autorails variés, 1 fourgon, 1 passage à niveau, 1 locomotive et 1 transformateur. Modèle no 1045. C'est un bon achat!  
Prix Eaton **47<sup>99</sup>** l'ens.

**Un autre train électrique superbe**  
3 Voie ovale de 36 x 45 po. environ, 1 voie de garage, 1 fourgon, des autorails variés et 1 transformateur. Modèle no 1076-040.  
Prix Eaton **47<sup>99</sup>** l'ens.

**Train Diesel électrique**  
4 Voie circulaire d'environ 36 po. de diamètre, 1 voie terminus courbe, 1 locomotive, des autorails, 1 fourgon, 1 transformateur et autres accessoires. Modèle no 1035.  
Prix Eaton **37<sup>99</sup>** l'ens.

**Offrez-leur aussi des émetteurs-récepteurs!**  
Piles comprises.  
5 Modèle no 8346  
6 Modèle no 103-8385.  
Au choix, Prix Eaton **39<sup>95</sup>** l'ens.

Achetez les piles Duracell pour faire fonctionner les jouets et **VOUS RECEVREZ PAR LA POSTE UN COUPON D'UNE VALEUR DE 5,00\$,** applicable sur tout achat de jouets au rayon des jouets chez Eaton! Rendez-vous au Pays des jouets pour plus de détails.



**Le Père Noël vous invite à prendre le petit-déjeuner les samedis 7 et 14 décembre**

**Au menu**  
Oeufs brouillés, bacon, mini-croissant, confiture et bruvage.  
2.75 par personne

Billets en vente à la caisse centrale 2e étage Eaton Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale. A très bientôt! OH! OH! HO!

**EATON**  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX